

Un objectif du nouveau registraire, Claude Corbo:

«Améliorer le processus d'inscription»

Même s'il n'occupe ce poste que depuis quelques semaines, M. Claude Corbo s'est déjà fixé, comme nouveau registraire de l'UQAM, plusieurs objectifs précis et directement reliés à la conception qu'il a de son rôle.

«Le registraire, précise-t-il, est responsable de la gestion des dossiers de tous les étudiants de l'Université, depuis l'admission jusqu'à la diplomation. Si la compilation et l'interprétation des données statistiques sur la population étudiante constituent une incidence importante de son travail, elles sont loin d'être son unique préoccupation.»

Au cours des deux dernières années, M. Corbo était vice-doyen de la famille des sciences humaines. Il explique son orientation nouvelle par l'intérêt qu'il s'est pris à éprouver pour l'administration, dans l'exercice de ses fonctions comme vice-doyen, et le désir d'élargir son expérience en ce domaine.

Comme objectif à court terme, M. Corbo vise à améliorer le processus de la diplomation à l'UQAM.

«Il faut faire en sorte que les étudiants puissent obtenir leur

parcours, une fois leurs études terminées, dans un délai beaucoup plus court que celui qui leur est imposé présentement et qui va jusqu'à cinq ou six mois. Une telle amélioration suppose une collaboration plus grande des différentes familles de l'UQAM avec le bureau du registraire et l'utilisation maximale des ressources de l'informatique. Il est aussi possible d'envisager une préparation de la diplomation dès la dernière session de l'étudiant à l'Université.»

A plus long terme, le registraire projette une révision du processus d'inscription.

«Présentement, le processus d'inscription mobilise un personnel considérable pendant une se-

maine, à chaque session, et l'attente est longue pour les



M. Claude Corbo

étudiants. La question se pose sur l'utilité d'une inscription pour chacune des sessions du calendrier universitaire. On sait qu'ailleurs, l'étudiant peut s'inscrire une seule fois par année...»

Le développement d'un bureau des textes, support technique considéré indispensable au secteur enseignement et recherche, est aussi à l'étude au bureau du registraire.

Enfin, M. Corbo veut travailler à la définition des besoins de l'Université en information quantitative (données statistiques), à la recherche et à l'application des moyens de répondre à ces besoins, de manière à mieux servir l'étudiant et à améliorer la qualité de l'enseignement.

«On ne s'est jamais encore attaché à connaître, en plus du nombre d'étudiants faisant leurs études à l'UQAM, le taux de réussite de ces étudiants, si ce taux diffère selon les différents groupes d'étudiants (temps plein, temps partiel, détenteurs d'un DEC, ou étudiants admis en vertu de la base 11/23, étudiants masculins ou féminines, groupes d'âge, etc). On ne possède pas, non plus de données précises sur le nombre d'étudiants étrangers ou d'étudiants de l'extérieur de la région métropolitaine forcés de loger à Montréal durant l'année universitaire. Ces données pourraient peut-être aider ceux qui veulent offrir des services aux étudiants, comme ceux qui se posent des questions sur les débouchés sur le marché du travail ou sur l'efficacité de nos programmes d'études selon qu'ils sont axés sur la formation universitaire ou la formation professionnelle...»

Les projets ne manquent pas, on peut le constater, au bureau de M. Corbo. Et l'augmentation des inscriptions à l'UQAM pour la présente session lui semble de très bon augure, au début de son mandat.

Population étudiante à l'UQAM: automne 74

La population étudiante de l'UQAM, s'établit, pour la présente session (automne 1974), à 12,148.

On a enregistré 500 inscriptions de plus qu'il n'avait été prévu pour cette session, et l'UQAM compte quelque 700 étudiants de plus que l'an dernier, à pareille date.

Inscriptions, dans l'ordre quantitatif par famille:

- formation des maîtres (3497);
- sciences humaines (2172);
- sciences économiques et administratives (1744);
- sciences (1191);
- lettres (1107);
- arts (981).

Inscriptions, par cycle:

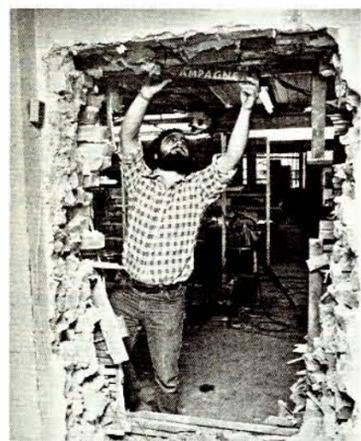
- premier cycle (10,692);
- deuxième cycle (608).



Sont inscrits à temps complet, 4,717 étudiants (un peu plus que prévu), tandis que 6,913 étudiants sont inscrits à temps partiel (un peu moins que prévu). Le total des étudiants/cours s'élève à plus de 35,000.

Il faut peut-être signaler que les demandes d'admission, au nombre de 6,200 l'an dernier, sont passées à 8,100 cette année, pour une augmentation de près de 3,000 choix-programmes.

Premier arrivé sur le site du futur campus



Jean Lafontaine, régisseur de la section théâtre au nouveau département de théâtre-danse-musique, contribue à sa façon à l'aménagement de la salle de spectacles!

Le module de théâtre de l'UQAM a déménagé ses pénates dans ses nouveaux locaux, au 1406 de la rue Saint-Denis, à l'angle de la rue Sainte-Catherine.

Ayant ainsi pignon sur rue, sur l'emplacement du futur campus, le module de théâtre compte, par ses activités, insuffler un regain de vie artistique au quartier centre-ville.

En effet, à compter du 20 novembre, le module affichera une pièce par semaine et ce, jusqu'à la fin du premier semestre. La première pièce à être présentée sera «L'Amélanche», dont Jacques Ferron est l'auteur et dont Johanne Mongeon a fait l'adaptation du texte pour la scène. Dans la seule semaine du 11 décembre, pas moins de vingt-cinq spectacles, d'une durée approximative de quinze minutes chacun, viendront clore les activités de ce premier semestre qui, comme on peut le constater, sera débordant de réalisations.

Plus de 250 étudiants à l'école française d'été

L'UQAM a offert, dans le cadre du programme fédéral-provincial de bilinguisme, deux sessions de cours de français-langue seconde, du 27 mai au 16 août. M. André-René Matte, directeur de l'école française d'été, remettait récemment son rapport sur ces deux sessions spéciales suivies par plus de 250 étudiants venus de toutes les régions du Canada.

Pour chacune des sessions, d'une durée de six semaines, la journée de l'étudiant comportait trois heures de cours par matinée, dont une heure d'entraînement pratique au laboratoire de langue, sous la responsabilité d'un moniteur, et trois heures (généralement l'après-midi, parfois en

soirée) d'activités culturelles, sous la responsabilité d'un agent culturel.

Tous les étudiants, de chacune des deux sessions, ont subi un test de classement et des tests séquentiels de rendement. La méthode utilisée était celle du Français international (L.F.I.). Plusieurs des cinq phases du cours (phonétique, présentation des structures, exercices structuraux, vérification, dialogues/lectures) exigeaient l'emploi de matériel audio-visuel et l'utilisation quotidienne du laboratoire de langue. De plus, les étudiants étaient tenus d'effectuer des travaux personnels en dehors des cours.

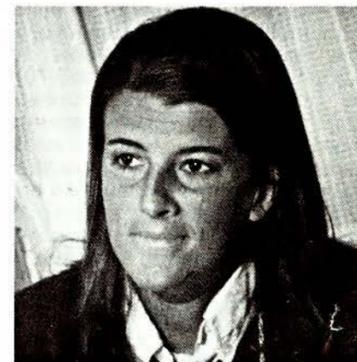
Selon M. Matte, la méthode a

semblé plaire beaucoup aux étudiants. Ceux-ci ont manifesté un vif intérêt et apporté une participation remarquable à leurs cours de français-langue seconde. Ils ont d'ailleurs fait des progrès très nets, attestés par les divers tests de rendement subis tout au long du cours.

Le programme des activités socio-culturelles fut également dans l'ensemble un excellent complément de cours. Il comprenait plus de cent activités fournissant aux étudiants des situations concrètes qui leur permettaient d'utiliser les structures de langue étudiées, de les vivre, et de s'identifier peu à peu à l'idiosyncrasie québécoise.

Nouveau vice-doyen de la famille des sciences économiques et administratives

Mme Florence Junca-Adenot était tout récemment nommée au poste de vice-doyen de la famille des sciences économiques et administratives de l'UQAM. Elle remplace à ce poste M. Claude Peron.



Mme Florence Junca-Adenot

Auparavant, Mme Junca-Adenot a occupé le poste de directeur du module d'administration (depuis 1972), après avoir dispensé, comme professeur au département d'administration, des cours de recherche en marketing, de promotion, de relations humaines et d'activités de synthèse I (1971-72).

Détenteur d'un baccalauréat spécialisé en sciences économiques (Université de Boreaux, France, 1967-69), d'un diplôme de maîtrise en administration (MBA de l'Université Laval, 1970-71), Mme Adenot a complété sa scolarité de doctorat (1972) de l'Université de Bordeaux, et sa thèse est en préparation.

Le projet du nouveau campus est-il mort?

Certainement pas. Malgré les apparences, il demeure même vigoureux et franchit dans la discrétion des étapes importantes. Pour les sceptiques, il peut être utile de faire le point sur le sujet; cela permettra de lever certaines ambiguïtés et de rassurer les âmes inquiètes.

Une conjoncture difficile

Tous les spécialistes de la construction vous diront que dans le cas de gros projets, la chose la plus délicate est de réaliser un consensus définitif des interlocuteurs en présence, permettant le démarrage des travaux sur le terrain: bien sûr, la construction elle-même pose des problèmes quotidiens, souvent fort sérieux, mais c'est de la « petite bière » à côté de la phase préparatoire, où les décisions sur la nature du projet, son envergure, sa programmation précise, son financement, les modalités de sa réalisation (processus de construction), doivent être arrêtées de façon définitive par les nombreux interlocuteurs en présence.

Cette observation préliminaire vaut encore davantage dans le cas de projets dits « publics » ou « gouvernementaux », dans la mesure où ces projets sont, bien sûr, étudiés pour eux-mêmes, par les responsables des investissements publics, mais s'inscrivent par ailleurs de plus en plus dans des politiques d'investissements conçues comme régulatrices de l'économie générale. Les problèmes locaux occasionnés par des délais de construction sont alors noyés dans des préoccupations beaucoup plus générales, et ceux qui vivent ces problèmes ont peu de prise sur les décisions concernant le rythme des investissements publics. Ils ont souvent l'impression de se battre contre des fantômes...

Par ailleurs, il faut bien réaliser autre chose: c'est que le projet UQAM, le plus gros projet d'investissement universitaire en cours, arrive à une époque où la conjoncture ne lui est pas favorable: après la période dorée du « boom » de l'éducation (1955-70), le gouvernement du Québec, comme tous les gouvernements nord-américains, tente d'endiguer les dépenses de ce secteur au profit d'autres secteurs en apparence plus productifs. Bien sûr, la construction d'une deuxième université de langue française à Montréal s'impose toujours, elle n'a jamais été sérieusement remise en question. Mais le projet doit s'inscrire à l'intérieur de normes de construction tout-à-fait rigoureuses, voire même irréalistes selon certains, normes qui n'existaient pas du tout auparavant, et qui compliquent étrangement la vie des planificateurs du projet. L'UQ — et de façon privilégiée l'UQAM — est la première université au Québec à expérimenter la rigueur de ces normes et le zèle des fonctionnaires chargés de les faire respecter.

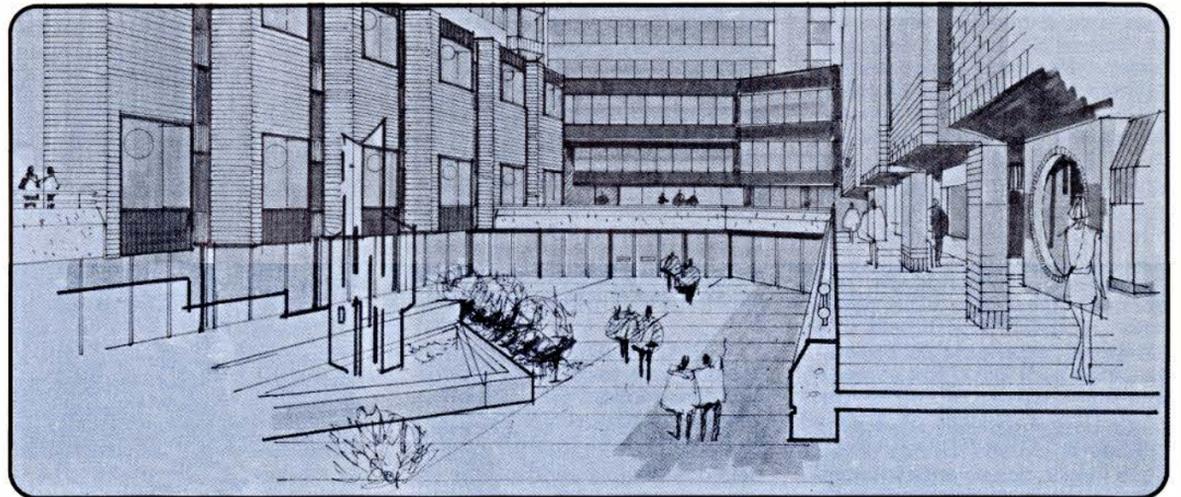
Un projet complexe

C'est à travers ces contraintes générales que la planification d'une première phase de construction du campus s'est engagée dans l'euphorie en janvier 1973. On soupçonnait, dès le point de départ, la complexité du projet — on ne planifie pas une université comme on planifie un édifice à

bureaux — mais on a sûrement sous-estimé dans les échéanciers originaux, les difficultés techniques à résoudre.

En effet, au-delà des difficultés de programmation des activités d'une institution en pleine phase de gestion (qu'on songe, par exemple, aux tiraillements « académiques » du secteur des arts, qu'a tenté de liquider le Rapport Vallerand: ce secteur est prévu en première phase de construction), il faut mettre en relief les difficultés mêmes de l'emplacement retenu. L'axe Saint-Denis — Sainte-Catherine offre sans contredit des avantages considérables à l'implantation d'une université qui se veut urbaine, populaire, ouverte au milieu: mais d'un point de vue strictement physique, il est loin de représenter une solution de tout repos: le voisinage immédiat du métro dont l'infrastructure déborde largement sous l'un des quadrilatères et la présence de monuments historiques (clocher et transept sud de l'église Saint-Jacques) pour ne mentionner que ces deux variables, ont soulevé des problèmes techniques et architecturaux considérables et impliqué des négociations délicates avec de nombreux organismes: CTCUM, divers services techniques de la Ville de Montréal, Commission de monuments historiques du ministère des Affaires culturelles, etc...

Les négociations avec la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) du ministère de l'Éducation se sont avérées également très délicates, et même difficiles. Jalouse de ses normes qu'elle avait l'occasion de mettre à l'épreuve pour la première fois sur un projet d'envergure, pressée par le Conseil de la Trésorerie qui exige un plus grand contrôle administratif sur les investissements gouvernementaux, elle s'est révé-



Cette cour extérieure du quadrilatère sud, aménagée à l'arrière de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à un étage sous la rue, risque d'être fort animée. Au fond, en bas, on aura accès à la brasserie et à un restaurant; à gauche, à la bibliothèque générale, à droite, à des boutiques commerciales. Le déambulatoire, à l'étage supérieur, logera des boutiques dont un café-terrasse et un bar.

lée un partenaire extrêmement prudent, sinon timoré. Le mécanisme de négociation mis en place dès l'automne 1972 entre l'UQAM et la DGES a manifesté à plusieurs reprises d'inquiétants signes de surchauffe.

C'est dans ce contexte difficile que le projet s'est progressivement précisé depuis 20 mois: esquisses préliminaires deux fois mises sur le métier, esquisses définitives amendées de façon majeure au cours du printemps et de l'été 1974 afin de s'inscrire à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire autorisée par la DGES. Le résultat final demeure intéressant, il respecte en tout point, malgré certaines simplifications inévitables, les principes mis de l'avant dans le plan directeur.

Le démarrage des travaux sur le terrain

La DGES vient d'autoriser l'UQAM à engager dès mainte-

nant la phase de préparation des plans et devis. Qui plus est, elle autorise également l'université à aller dès maintenant en soumission pour la préparation des deux quadrilatères impliqués dans la première phase de construction: c'est dire que d'ici quelques semaines, devraient être amorcés les travaux de démolition des édifices encombrant le quadrilatère C (celui qui touche au boulevard Maisonneuve), après quoi, débuteront les travaux d'excavation, de soutènement des terres et de fondation de l'ensemble du projet de première phase.

Ces travaux devraient s'étendre sur une période d'un an. Ils permettront aux firmes d'architectes et d'ingénieurs impliquées dans le projet de mettre au point les plans et devis d'exécution de l'ensemble des bâtiments. La construction proprement dite, démarrant à l'automne 1975, se terminera trente mois plus tard, au

printemps 1978. C'est donc dire que le campus ouvrira ses portes pour une première année universitaire en septembre 1978.

Voilà, après 20 mois, où s'en trouve le projet. Ceux qui y travaillent quotidiennement, malgré certains moments de frustration, le considèrent toujours avec enthousiasme. Tous les efforts investis depuis trois ans, d'abord pour la préparation du plan directeur déposé en septembre 1972, puis pour la préparation de la première phase de construction, sont sur le point de donner des résultats tangibles, visibles, avec le démarrage des travaux sur le terrain. La maquette d'exposition qui sera disponible au début de novembre prochain, donnera une idée précise de l'ampleur de ces travaux.

Louis Savard

Rappel de quelques caractéristiques de la première phase de construction

Pour le bénéfice des nouveaux venus à l'UQAM, voici les principales caractéristiques de la première phase de construction:

Localisation:

Sur deux quadrilatères du centre-ville, au coin de Saint-Denis et Sainte-Catherine. Le premier quadrilatère est bordé par les rues Berri, Maisonneuve, Saint-Denis, Sainte-Catherine, le deuxième par les rues Saint-Denis, Dorchester, Berri et Sainte-Catherine. Le campus sera localisé à proximité de la plaque tournante du métro (la station Berri-de-Montigny), de la gare centrale d'autobus et de l'autoroute transcanadienne. On y accèdera donc facilement.

Envergure:

Il s'agit d'un projet d'environ 600,000 p.c. nets. Par comparaison, il équivaut à 8 pavillons Louis-Joliet, ou à 8 Pavillons des Arts, ou à 7 Collèges Sainte-Marie, ou à 7 édifices Read.

Au total, la première phase de construction contiendra à peu près l'équivalent des édifices occupés actuellement par l'UQAM un peu partout dans la ville de Montréal.

Contenu:

Par catégorie d'espaces, le projet comprendra:

Salles de cours	75,400 p.c.
Ateliers-laboratoires	86,500 p.c.
Espaces de bureaux	116,700 p.c.
Espaces de recherches	19,000 p.c.
Bibliothèque	116,000 p.c.
Musée, exposition	10,000 p.c.
Services alimentaires	22,300 p.c.
Services communs	50,000 p.c.
Services généraux	40,000 p.c.
Divers	25,400 p.c.
Espaces commerciaux	50,000 p.c.

Par service universitaire, le projet comprendra entre autre:

Sur le quadrilatère de l'église Saint-Jacques:

Les secteurs arts et lettres, le service audio-visuel, CAMTER, les affaires étudiantes le centre socio-culturel (un complexe auditorium-petit théâtre expérimental, une discothèque, un café-terrasse, des ateliers spécialisés d'art, des ateliers polyvalents, des espaces d'exposition), des salles de cours.

Sur le quadrilatère touchant au boulevard Dorchester:

Une partie des secteurs sciences humaines et économie-administration (60% environ), la bibliothèque générale, le service informatique, les services alimen-

taires, la garderie, des salles de cours.

Concepts de base

- à cause de sa location privilégiée et de sa très grande accessibilité, le campus ne comprendra pas de stationnement pour les usagers, ni de résidence étudiante.
- on y aura accès directement de la station de métro Berri-de-Montigny, et on pourra atteindre, à l'abri des intempéries, tous les points du campus (passages sous les rues).
- les circulations verticales seront assurées par des escaliers mobiles jusqu'au 4^e étage et par des ascenseurs aux étages supérieurs. On ne mettra que onze minutes pour atteindre les deux points les plus éloignés du campus, une fois la totalité du projet terminée.
- des commerces le long des rues Sainte-Catherine, Saint-Denis et au niveau de la mezzanine du métro contribueront au respect de la vocation commerciale du quartier et encourageront la circulation du public sur le campus.
- de nombreux services universitaires seront d'ailleurs ouverts au public: centre socio-culturel, bibliothèque, services ali-

mentaires, garderie, service de santé.

- les services sur le quadrilatère de l'église Saint-Jacques seront distribués autour d'une grande place centrale intérieure, haute de quatre étages, au bas de laquelle les services les plus directement ouverts au public seront localisés: auditorium, petit théâtre, discothèque, café-terrasse, espaces d'exposition, bibliothèque des Arts.
- sur l'autre quadrilatère, une grande cour extérieure, à l'arrière de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, sera directement accessible au public qui pourra y flâner.
- le clocher et la façade du transept-sud de l'église Saint-Jacques, déclarés monuments historiques, seront conservés et intégrés au concept architectural des bâtiments sur le quadrilatère où ils se trouvent.

Louis Savard,
Coordonnateur de
la programmation
Direction de la construction
du futur campus

Une station de biologie au Mont Saint-Bruno

Les Montréalais se représentent volontiers le Mont Saint-Bruno comme un petit Mont-Royal dont les flancs seraient grugés par les dictées de la croissance urbaine et dont l'équilibre naturel aurait été gravement perturbé par des aménagements de type récréatif. Et pourtant, telle n'est pas la situation. Le Mont Saint-Bruno est encore un des sites les mieux préservés qui soient de toute la région sud de Montréal. C'est cet état de préservation qui suscite l'intérêt des résidents de la région, des gouvernants provinciaux et des biologistes de l'UQAM.

La montagne et ses ressources

Le Mont Saint-Bruno a été formé lors des dernières glaciations, et la composition géologique de ses flancs permet de suivre le retrait de la mer de Champlain. Les principaux sommets sont des roches ignées, donc très dures. Tout autour, se sont déposés successivement les graviers et, plus bas, les sables et les argiles; sur le flanc nord-ouest, on retrouve une tourbière. La montagne et ses environs constituent donc un témoignage fort intéressant de l'histoire géologique récente de la région montréalaise.

Le réseau hydrographique du Mont Saint-Bruno est simple et intéressant. Il renferme cinq lacs qui s'étagent de 440 à 280 pieds d'altitude, et qui se déversent tous dans le bassin de Saint-Bruno.

Les sols variés et le réseau hydrographique ont permis l'installation de populations végétales fort variées elles aussi. On y rencontre plusieurs types d'éboulis, mais aussi des îlots contenant à certains endroits des bouleaux, à d'autres des pins ou encore des aulnes. On retrouve aussi des prairies, une tourbière à sphagnum, et plusieurs associations de plantes caractéristiques des rives.

La diversité de la végétation permet, à son tour, la présence de populations animales variées. L'abondance et la variété des arbres font qu'on retrouve, d'après un premier dénombrement, près de deux cents espèces d'oiseaux. Et comme la montagne se trouve sur la voie des migrations, les lacs reçoivent au printemps et à l'automne des oies, des canards par

milliers. Des relevés, effectués de façon sporadique depuis janvier 72, ont permis de relever quarante espèces de mammifères, de la musaraigne au chevreuil: car il y a même des chevreuils sur le Mont Saint-Bruno! Quant aux lacs, peu profonds, ils ne sont pas très poissonneux mais renferment quand même plus d'espèces que de nombreux lacs des Laurentides.

La présence de ressources biologiques aussi variées à tout lieu de surprise. Elle s'explique cependant assez aisément. L'exploitation du territoire, à partir des rives du Saint-Laurent, a conquis progressivement toute la plaine. Le Mont Saint-Bruno est devenu de ce fait un refuge stratégique pour les animaux repoussés par l'avance de l'homme. La montagne est devenue, dans les faits, une réserve biologique.

Exploiter la montagne

La région métropolitaine est pauvre en espaces verts. Les cris d'alarme lancés à droite et à gauche ont conduit à l'action, à Saint-Bruno comme ailleurs. Plusieurs organismes de la région sont intervenus pour empêcher la réalisation d'un projet d'habitation sur le sommet de la montagne. Le gouvernement du Québec a annoncé l'achat de ce site. On n'a pas encore pris de décision, toutefois, sur l'affectation de la montagne.

D'une part, les tenants de l'exploitation préconisent l'ouverture du site et son utilisation à des fins touristiques et récréatives. Le Parc du Mont Saint-Bruno recevrait ainsi les pique-niqueurs, les cyclistes, les animateurs d'équitation, les skieurs et peut-être même les motoneigistes.

D'autre part, les tenants de la préservation font valoir d'abord et avant tout l'extraordinaire richesse de la montagne et de ses ressources biologiques. Ils font ressortir l'inévitable conclusion qu'une exploitation, fût-elle «légère», bouleverserait impitoyablement le fragile équilibre du tissu vivant de la montagne. A la thèse de l'exploitation, ils opposent celle de la préservation, qui ferait de la montagne une réserve ouverte à des activités éducatives, culturelles et scientifiques. Les biologistes de l'UQAM appartiennent évidemment à ce groupe.

Préserver la montagne

S'il importe, selon nous, de «sauver le Mont Saint-Bruno», il est tout aussi important de ne pas le sceller dans un bocal bien étiqueté, car s'il vaut la peine de préserver la montagne, c'est parce qu'il importe de l'utiliser comme témoin d'une nature qui n'a pas été bouleversée par l'homme et parce qu'il n'existe plus d'autres témoins aux abords de la métropole.

Cette utilisation peut se faire par un aménagement partiel, dont les plans ne seraient tirés qu'après un inventaire exhaustif des ressources du site. Il serait alors possible de tracer des sentiers écologiques qui illustreraient la diversité des ressources géologiques, végétales et animales de la montagne. Des sentiers qu'on ouvrirait d'abord et avant tout aux étudiants du primaire, du secondaire, du collégial, mais tout aussi bien au grand public qui y trouverait l'illustration vivante des problèmes d'écologie et d'environnement dont les médias nous entretiennent. Cet aménagement peut se compléter par celui d'un centre de la nature avec salles d'expositions, de rencontres, de démonstrations qui permettraient d'organiser de nombreuses activités de nature pour toutes les clientèles intéressées.

La montagne et l'Uqam

Les biologistes de l'UQAM s'intéressent à l'avenir du Mont Saint-Bruno à plusieurs titres.

En premier lieu, forts d'une expérience acquise sur d'autres territoires, ils sont prêts à participer à un inventaire détaillé des ressources florales et fauniques du milieu. Il s'agit là d'une recherche qui trouve une place toute naturelle parmi les autres activités du département. Dans le cas du Mont Saint-Bruno, les biologistes ont contribué aux premiers relevés, et leur apport permettrait une étude plus systématique qui servirait de base à un plan d'aménagement et de préservation: car il faut d'abord établir clairement ce que l'on veut préserver.

Les biologistes sont tout aussi prêts à contribuer à la deuxième étape que serait le tracé et l'exécution d'un plan d'aménagement — préservation. C'est pour eux une des façons les plus sûres de voir la montagne consacrée à des usages éducatifs, culturels et scientifiques.

Enfin, les biologistes proposent d'utiliser les ressources de la montagne dans le cadre de la formation des futurs biologistes et professeurs de biologie qui sont inscrits à l'UQAM.

En effet, depuis trois ans déjà, l'option «écologie» des programmes du module de biologie comporte une session régulière d'été

qui se donne entièrement sur le terrain. Il s'agit là d'un ensemble de cinq cours de biologie appliquée qui ont été dispensés jusqu'à maintenant sur des territoires loués dans les Laurentides. Cette formule d'une session de terrain est unique au Québec et constitue la pierre angulaire du programme.

Cependant, face à l'augmentation du nombre d'étudiants, et compte tenu des ennuis que cause la précarité des installations que nous avons utilisés jusqu'à maintenant, il s'avère impérieux de trouver un pied-à-terre plus fonctionnel pour cette session d'été. Et les ressources du Mont Saint-Bruno en font un site idéal pour de telles études. Nous proposons donc l'aménagement d'une station de biologie au Mont Saint-Bruno.

Une telle station nécessite évidemment des installations: salles de cours, laboratoires d'étudiants, de recherche, salles de préparation, de rangement, etc. Mais il n'est pas essentiel que tout cela soit érigé sur la montagne. Bien au contraire, il serait probablement plus rentable, à tous les points de vue, que l'on utilise des locaux existants en périphérie. Quoi qu'il en soit, la valeur d'une station de biologie est fonction d'abord et avant tout de la qualité des ressources du milieu. Car, répétons-le, le Mont Saint-Bruno constitue un «laboratoire de nature» de premier ordre pour nos activités d'enseignement. Et bien entendu, il sera possible d'y poursuivre plusieurs programmes de recherches biologiques, en particulier dans le cadre du programme de maîtrise ès sciences en biologie.

La présence de l'UQAM sur la montagne n'implique surtout pas que l'Université devienne le propriétaire jaloux ou l'usager exclusif de la montagne. Bien au contraire. Car si les biologistes s'intéressent au Mont Saint-Bruno, c'est parce qu'ils constatent la nécessité de préserver ce site dans son intégrité actuelle tout comme celle de l'utiliser aux yeux de tous comme témoin d'une nature qui, aux alentours, a été gravement perturbée par l'homme.

Luc Desnoyers
directeur,
département de biologie

L'UQAM participe au congrès de l'enfance exceptionnelle

M. Maurice Bélanger, professeur affecté à la recherche au centre de didactique de l'UQAM, est responsable du symposium «Les implications pédagogiques du projet BEEP», avec le Dr Burton White, de l'Université de Harvard.

«L'apprentissage: un droit ou une contrainte?», tel est le thème d'une rencontre inscrite au programme du congrès et dirigée par **M. Hans Neidhart**, professeur au département de psychologie. On y discutera en groupe des divers moyens d'apprentissage sous les points de vue du droit d'apprendre et de la contrainte sociale qui en résulte pour l'enfant.

M. Jean-Claude Mongeau, également professeur au département de psychologie, dirigera un atelier sur «l'éducation des sourds-francophones; un nouveau départ», l'enseignement dispensé aux enfants sourds ayant été jusqu'à présent centré sur la didactique au détriment de l'apprentissage.

M. Bernard Terrisse, professeur au département des sciences de l'éducation, sera responsable de l'activité «Education psycho-motrice et apprentissage scolaire».

Lire en page quatre les détails sur le Congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle.

Activités 74-75 au module d'administration

Le module d'administration se donne trois grandes priorités pour l'année universitaire 1974-75: d'abord, l'élaboration d'un système d'information qui puisse renseigner adéquatement tous les étudiants et les professeurs du module; la promotion du baccalauréat spécialisé, à l'aide d'un plan visant les principaux secteurs de l'industrie; enfin l'intégration des étudiants au nouveau programme de baccalauréat spécialisé en administration et la consolidation des nouvelles options en sciences comptables et en sciences immobilières.

Le comité de programme s'appliquera surtout à évaluer l'utilité d'une éventuelle option en estimation et en gestion touristique, ainsi qu'à établir des mécanismes de contrôle des syllabus de cours afin d'obtenir l'uniformité dans les différents groupes des cours de base.

Promotion dans les cégeps

La promotion dans les cégeps est un autre objectif du module d'administration. Celui-ci est bien résolu à multiplier les contacts avec les étudiants du niveau collégial. Deux visites sont prévues à cet effet, la première étant organisée par le premier cycle, et la seconde étant une initiative du module. Un montage audio-visuel réalisé par un groupe d'étudiants dans le cadre du cours activités de synthèse sera présenté dans les cégeps à l'occasion de cette seconde visite.

Promotion dans le milieu des affaires

Les débats-midi reprendront cette année, organisés selon une nouvelle formule à préciser. Un colloque et un séminaire sont prévus aux activités de la prochaine session. Le module veut également, en collaboration avec

les entreprises privées et publiques, mettre sur pied des projets à long terme qui s'intégreront au contenu des cours. Il vise encore à promouvoir le baccalauréat-soir et les cheminement A, B et C, à l'aide d'un plan de promotion couvrant les différents secteurs de l'industrie; à établir des contacts plus étroits avec l'Institut des Comptables agréés; à préparer un dépliant explicatif sur le baccalauréat-soir; à maintenir et à développer ses contacts avec les associations et corps professionnels; et enfin, à promouvoir la banque d'entreprise auprès des professeurs et des étudiants.

Relations avec les autres universités

Le module d'administration de l'UQAM se propose d'entretenir d'étroites relations avec les autres universités. Ainsi organisera-t-il deux rencontres avec les direc-

teurs de programmes et de départements, et une autre, groupant les différents conseils étudiants des constituantes de l'Université du Québec. L'année qui commence pourrait également favoriser un jumelage avec des universités de Belgique, de France, de Suisse et de l'Ontario (York).

Évaluation de l'enseignement

Au seuil d'une nouvelle année universitaire, le module d'administration veut repenser son système d'évaluation, en prenant comme référence celui qui existe dans les universités de Sherbrooke, de Laval, et des autres constituantes de l'UQ. Le cours activités de synthèse I (projets de consultation dans les compagnies) sera consolidé, tandis que les projets d'activités de synthèse seront principalement orientés vers les services sociaux.

Réalisations récentes

Depuis le mois de juin dernier, une troisième rencontre des directeurs de module et de département des constituantes de l'Université du Québec s'est tenue à Montréal, pour l'établissement de programmes communs.

La commission des études de l'UQAM a approuvé le cheminement B en sciences comptables, à l'intérieur du programme de baccalauréat spécialisé en administration. Ce cheminement sera offert aux étudiants à partir de janvier 1975.

Rappelons enfin que le secteur économie-administration recevait, le 12 juin dernier, un groupe d'universitaires belges avec qui des mécanismes de coopération ont été établis.

Les aspects juridiques de l'indépendance économique

Quatre juristes québécois, Robert Bureau et Georges LeBel (professeurs au département de sciences juridiques de l'UQAM), Claude Melançon et Bernard Merger (avocats de Montréal), ont participé à la première conférence inter-américaine sur les aspects juridiques de l'indépendance économique qui s'est déroulée du 10 au 16 dernier à Lima, au Pérou.

Cette conférence, organisée par des juristes latino-américains, regroupait près de cent personnes de formation juridique, avocats et professeurs d'université, venus d'Argentine, de Panama, d'Équateur, de Cuba, du Chili, de Colombie, du Vénézuéla, des États-Unis, du Canada et du Québec.

«C'était la première fois, souligne Robert Bureau, qu'un groupe important de juristes préoccupés par les aspects juridiques de la dépendance économique dans

un ensemble de pays latino-américains se donnait l'occasion de faire une mise en commun des réflexions et expériences de chacun. Tous les participants sont sortis de cette expérience de communication avec le sentiment très net qu'ils travailleront désormais, chacun dans son contexte social particulier, en communion de pensée et d'action avec d'autres juristes partageant leurs conceptions et convictions.»

Objectifs de la conférence

Les pays d'Amérique latine et, dans une large mesure, le Québec, se trouvent engagés dans un processus de transformations sociales.

«Dans plusieurs pays du continent, des mouvements populaires s'organisent et luttent pour la libération et plus particulièrement pour l'indépendance économique qui constitue le fondement du contrôle et de l'exercice du pou-

voir de décision dans toute société.

«Il est clairement reconnu que la dépendance économique qui caractérise les pays d'Amérique latine et le Québec n'est pas le résultat d'une fatalité historique, mais la conséquence directe de la déformation structurelle de ces pays et de l'organisation internationale du pouvoir dans le cadre du néo-colonialisme et de l'impérialisme. Le droit occupe une place importante dans la lutte que mènent les peuples contre la dépendance économique et les juristes ont un rôle important à jouer:

- en démystifiant l'idéologie qui soutient et permet de légitimer la structure de dépendance;
- en formulant de nouvelles législations et une nouvelle idéologie qui correspondent aux intérêts et aux aspirations des classes populaires;

— en démontrant scientifiquement la légitimité de ces aspirations;

— en établissant les bases juridiques d'un droit qui consacrerait la libre disposition des richesses naturelles et l'établissement de nouvelles formes d'organisations économique et sociale.»

La prise de conscience de ce rôle dévolu aux juristes d'aujourd'hui et la recherche des moyens qui leur permettraient de bien remplir ce rôle dans la société d'aujourd'hui, constituaient les grands objectifs de cette conférence.

Principales conclusions

«Après avoir examiné les structures de la dépendance économique et les conséquences de l'impérialisme sur les pays dominés, la conférence s'est clairement prononcée sur le rôle du droit en tant qu'idéologie et invite les juristes engagés dans le processus de libération des peuples économiquement dominés à faire connaître les phénomènes réels de domination qu'occulte et légitime le droit en tant que forme et instrument contrôlés par le pouvoir; à préparer les éléments juridiques liés au processus de transformation.

«Quant à l'autodétermination, la conférence a conclu que le principe trop facilement proclamé par des instances internationales, y compris par les pays dominants, doit s'exprimer concrètement par le libre choix des peuples de leur système politique, économique et social; la libre disposition de leurs richesses naturelles; l'annulation

des pactes commerciaux portant directement atteinte aux intérêts nationaux; la reconnaissance du droit à la nationalisation des entreprises étrangères.

«La conférence s'est également prononcée en faveur de la nationalisation de toutes les entreprises exploitant les richesses naturelles et sur le droit à l'indemnisation; sur la réglementation de la propriété rurale et urbaine; elle s'est penchée sur la question de la dépendance technologique et ses incidences sur le sous-développement; elle s'est enfin plus longuement préoccupée du rôle des sociétés multinationales comme instrument de la domination impérialiste.»

Conférence permanente

En présence de l'ex-ministre de la justice du gouvernement Allende, M. Insumza, qui a informé les participants sur la situation interne qui prévaut actuellement au Chili, la conférence a manifesté sa solidarité à l'égard du peuple chilien. Il fut convenu de déléguer le plus grand nombre de juristes aux procès qui ont présentement lieu à Santiago et d'exercer au plan international toutes les pressions susceptibles de freiner la répression et de hâter le retour à la normale.

Afin d'assurer la continuité des travaux amorcés à Lima et de maintenir la liaison entre les juristes engagés dans le processus de libération, un secrétariat permanent a été créé et siégera à Lima, à Buenos-Aires et à Panama. La prochaine conférence se tiendra à Panama, le printemps prochain.

Congrès du Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle

Le Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle tiendra son XIIe Congrès à Québec, les 15, 16 et 17 novembre prochains, sur le thème général de l'Apprentissage. Quelque 3,000 participants sont attendus, représentant plusieurs disciplines: médecins, biologistes, psychologues, psycho-éducateurs, enseignants, spécialistes de l'enfance exceptionnelle, rééducateurs, parents, étudiants, etc. Le congrès se tiendra sous la présidence d'honneur de Messieurs Claude Forget, ministre des Affaires sociales, et François Cloutier, ministre de l'Éducation. Plusieurs personnalités du monde de la psychologie, de l'éducation et de la médecine participeront au congrès et animeront ateliers, symposiums, tribunes d'expériences et de recherches. Les participants pourront choisir parmi une centaine d'activités qui correspondent à leurs intérêts professionnels ou personnels.

Le thème de l'apprentissage sera envisagé sous plusieurs angles: mésadaptation socio-affective, éducation, théorie et technologie, enfance exceptionnelle, etc. Dans le domaine de la mésadaptation socio-affective, le C.Q.E.E. offre un choix imposant de sujets de réflexion: la notion de mésadapté socio-affectif, le système individualisé d'enseignement des mathématiques pour les enfants mésadaptés, la didactique du français pour les mésadaptés du niveau élémentaire, etc. Un atelier portera tout particulièrement sur la «réalité-thérapie», une théorie psychanalytique originale applicable avec succès à tous ceux qui ont des problèmes: jeunes délinquants, malades mentaux, enfants mésadaptés en milieu scolaire, individus en cure psychanalytique privée.

Le thème de l'apprentissage est tout naturellement lié au milieu de l'éducation et fera l'objet de nombreux ateliers et symposiums du congrès: perspectives actuelles en motivation dans le milieu scolaire, apprentissage du français comme langue seconde chez

les immigrants, perspectives originales dans l'apprentissage de la langue maternelle. Un atelier portera sur l'écoute active, façon de communiquer qui favorise l'apprentissage scolaire; un autre traitera de l'utilisation d'événements pertinents en didactique scolaire.

Le docteur Burton White, directeur et principal chercheur du projet pré-scolaire de l'Université Harvard, dirigera un atelier sur l'origine des compétences de l'enfant qui pourra intéresser parents et éducateurs du niveau pré-scolaire.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire à des rencontres portant sur le rôle de l'ordinateur dans l'éducation des enfants, sur les nouvelles découvertes technologiques et leur application dans l'apprentissage, et sur la théorie de l'apprentissage, découverte ou contrainte.

Les spécialistes de l'enfance exceptionnelle auront le choix entre plusieurs rencontres, selon leur intérêt: surdité, déficience mentale légère ou profonde, rééducation des jeunes inadaptes, programmes de rééducation pour jeunes handicapés physiques, psychopathologie juvénile, stades industriels pour débiles légers, etc.

Le C.Q.E.E. offre également les rencontres suivantes: bases neurophysiologiques de la mémoire, apprentissage de l'expression chez l'enfant et l'adulte, apprentissage expérimental (électronique par exemple), rôle des mass media dans l'apprentissage.

Au moment de la clôture du congrès, le C.Q.E.E. a invité le ministre de la Justice, monsieur Jérôme Choquette, à recevoir une Déclaration des Droits de l'Enfant.

On peut obtenir le programme et s'inscrire au congrès du CQEE avant le premier novembre, en s'adressant au 2765, Chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal, téléphone: 342-0596.

Inscriptions: \$30.00 pour les non-membres du CQEE; \$20.00

pour les membres et \$15.00 pour les membres-étudiants. On peut profiter de sa participation au congrès pour demander sa carte de membre.

Il est conseillé de s'inscrire et de faire son choix d'activités avant le 1er novembre, mais l'inscription sera possible sur les lieux mêmes du congrès à l'hôtel Hilton.

Concerts-midi à la Place des Arts

Une nouvelle expérience musicale débutera au Piano nobile de la Place des Arts, le mercredi 9 octobre et se poursuivra tous les mercredis en octobre et novembre 1974, ainsi qu'en février et mars 1975. En effet, l'Orchestre symphonique de Montréal et la Régie de la Place des Arts, avec la participation du comité féminin de l'OSM proposent au public montréalais, et plus particulièrement à celui du centre-ville, des concerts-détente, à prix populaire, à l'heure du lunch: les **Concerts midi**.

Ainsi, tout en cassant la croûte, assis par terre, dans une atmosphère relax, le public pourra, pour la modique somme d'un dollar, vivre une aventure musicale qu'anime le directeur musical des Matinées symphoniques, le chef d'orchestre Mario Duschenes, accompagné par des groupes de musiciens de l'OSM. Les gens pourront ou apporter leur casse-croûte ou s'en procurer un sur place pour la somme de un dollar.

Le programme de la première série des Concerts-midi, qui auront lieu en octobre et novembre touchera divers thèmes musicaux, tels que le vocabulaire musical, la musique baroque et certains instruments dont la flûte et la harpe. Le programme de la

deuxième série des huit concerts qui auront lieu en février et mars sera annoncé ultérieurement.

La participation financière du Complexe Desjardins, qui commande ce projet permet la réalisation de cette initiative d'animation culturelle et donne au public une nouvelle accessibilité à la musique, en rendant possible la présentation de tels concerts à un prix d'entrée très bas.

Après le succès retentissant des «Sons et brioches», ces concerts du dimanche matin suivis d'un petit déjeuner, présentés par les JMC et la Place des Arts, l'OSM et la Place des Arts sont heureux, grâce à la participation du Complexe Desjardins de tenter, par le truchement de ces Concerts-midi, une deuxième expérience de démocratisation de la musique.

Bien que tout le public y soit convié, les organisateurs de ce projet ont pensé surtout aux 30,000 étudiants et travailleurs (personnel de bureau et d'usine, jeunes professionnels, etc.) qui œuvrent dans le voisinage de la Place des Arts.

CONCERTS-MIDI PROGRAMMATION

Première série: les 9, 16, 23 et 30 octobre et, les 6,

13, 20 et 27 novembre 1974.

le 9 octobre: **Le Vocabulaire musical**. 1001 expressions du langage des musiciens. Quintette à cordes, flûte et piano.

le 16 octobre: **La Variation**. Possibilités sans limite de l'expression musicale. Quintette à cordes, piano, clarinette et percussion.

le 23 octobre: **Flûte alors!** Flûtes et clavecin. Quatre flûtes, violoncelle et clavecin.

le 30 octobre: **La Harpe**. Connaissez-vous son mécanisme? Dorothy Masella, Mario Duschenes.

le 6 novembre: **Musique baroque**. Quelques bijoux de l'époque de Jean-Sébastien Bach. Clavecin, hautbois, flûte, basson et violon.

le 13 novembre: **Le Contrepoint**. Est-ce un tel mystère? Quatuor à cordes, flûte et piano.

le 20 novembre: **J.-S. Bach à Sans-Souci (1)** La visite du grand maître à la cour de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse et la création de «L'Offrande Musicale». Quatuor à cordes, hautbois et clavecin.

le 27 novembre: **J.-S. Bach à Sans-Souci (2)**. Trio à cordes, contrebasse, flûte, hautbois, cor anglais et basson.

Besoins exprimés à l'UQAM en matière de services de santé

Il y a quelques mois, Mlle Francine Jinchereau, consultant en relations humaines du Centre interdisciplinaire de Montréal, était engagée par le service de santé de l'UQAM pour procéder à une recherche visant à identifier les besoins des membres du personnel de l'Université, en matière de services de santé mentale et physique.

Au cours de cette étude, Mlle Jinchereau a rencontré quelque 448 employés de soutien, répartis en 45 petits groupes. La rencontre, d'une durée de 35 minutes, comportait la présentation du service de santé de l'UQAM sur bande magnétoscopique, suivie d'une période de discussion au cours de laquelle les employés étaient invités à exprimer leurs besoins, à poser les questions qui leur venaient à l'esprit et à faire part de leurs suggestions.

Dans son rapport, Mlle Jinchereau révèle d'abord le fait qu'un très grand nombre d'employés de l'UQAM — et l'on peut présumer qu'il en est de même pour les professeurs et les étudiants — ignoraient, sinon l'existence même d'un service de santé à l'Université, du moins la diversité des services à leur disposition.

Information, premier besoin

La plupart des personnes rencontrées ont déclaré qu'elles appréciaient d'autant plus cette rencontre qu'elles déplorait un manque d'information flagrant sur le service de santé, comme sur la façon de l'utiliser.



Mme Claire Rosa, infirmière

«Où est situé le service de santé à l'UQAM?»

«Qui y travaille? Quelles sont les heures de consultation?»

«Quels soins précis peut-on y recevoir?»

«Quels sont les rapports établis entre le service de l'UQAM et l'administration de l'Université, le bureau du personnel en particulier?»

«Les services dépassent-ils les soins d'ordre strictement médical?»

«À qui s'adresse le service de santé de l'UQAM?»

«Comment le service de santé de l'UQAM peut-il répondre à une urgence sur les lieux?»

Ces questions, et plusieurs autres, démontrent bien un manque d'information.

Les grands thèmes

Parmi les sujets développés au cours des rencontres, mentionnons: la prévention et l'hygiène, les soins à court ou à long terme



et l'urgence, la consultation et la relation interpersonnelle, le lien entre le service de santé et l'administration de l'UQAM, le dossier médical, l'examen médical annuel, la santé psychologique, l'alimentation, la contraception, les rapports sexuels et les maladies vénériennes, la salubrité du milieu de travail, le problème de la garderie posé par le travail de la mère, le conditionnement physique, l'aménagement du futur campus de l'UQAM...

La prévention, en santé physique comme en santé mentale, semble intéresser de plus en plus les membres de la communauté universitaire. En santé physique, l'examen annuel est suggéré, de même que la radiographie pulmonaire, la cytologie vaginale, l'information écrite sur des aspects de la santé et sur l'état de santé collectif prévalant à l'UQAM, les vaccinations etc. En santé mentale, peu de mécanismes de prévention sont proposés, du fait que

... et comment votre service de santé espère y répondre

A la suite de la remise du rapport Jinchereau sur les besoins en services de santé physique et mentale exprimés par les membres du personnel de soutien de l'UQAM, le service de santé est passé à l'action. Parmi ses plus récentes réalisations, il faut mentionner:

— une réponse au désir d'information, par une série de rencontres au cours desquelles Mme Claire Rosa, infirmière du service de santé, a pu expliquer à plus de 600 employés de soutien les ressources qui sont mises à la disposition de la communauté universitaire de l'UQAM en matière de soins et de prévention; aussi par la diffusion d'information sur le service de santé (brochure explicative qu'on peut facilement se procurer en s'adressant aux locaux du service, 6030, pavillon Riverin, 6e étage.) affichage de posters du service dans les différents pavillons;

— l'offre du vaccin anti-grippal, qu'on peut obtenir aux locaux du service de santé. Les personnes étudiant ou travaillant aux pavillons Lafontaine et des arts pourront le recevoir sur place, un professionnel de l'équipe du service de santé étant affecté à ce «service à domicile»;

— toutes les ressources du service de santé de l'UQAM sont désormais accessibles au conjoint (légal ou de fait) des membres de la communauté universitaire, et cette extension semble très appréciée, si l'on en juge par l'augmentation des dossiers due à cette mesure;

— l'application d'une politique de présence au milieu, par laquelle le service de santé de l'UQAM accepte maintenant de répondre à tout appel d'urgence, en se dépêchant au besoin sur les lieux de l'urgence partout sur le campus;

— l'offre de tests de grossesse gratuits;

— la distribution de plusieurs brochures explicatives sur les sujets susceptibles d'intéresser le plus grand nombre (alimentation, contraception, stress, dépression, maladies vénériennes, grossesse, usage des hallucinogènes, etc.). Ces brochures sont gratuites et offertes sur le présentoir de la salle d'attente. On n'a qu'à se servir.

Bien entendu, toutes ses réalisations s'ajoutent aux services réguliers de consultation médicale, accessibles avec ou sans rendez-vous (de préférence, avec...).

Du nouveau, à venir

Des démarches sont entreprises, auprès du laboratoire de l'Université de Montréal, pour que le service de santé de l'UQAM puisse bientôt procéder aux prises de sang et acheminer lui-même les échantillons sanguins pour analyse. Cette mesure épargnerait aux usagers du service de santé l'obligation de se rendre aux cliniques externes des grands hôpitaux et l'attente qui en découle.

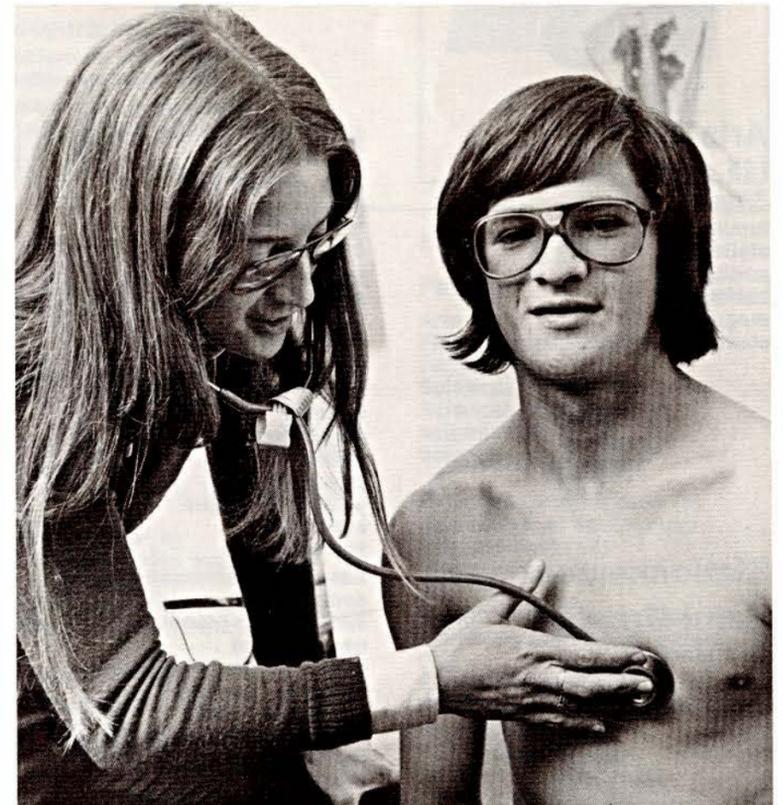
Le service de santé se prépare à agrandir prochainement ses locaux du pavillon Riverin. Cette restructuration permettra d'offrir aux usagers une salle d'attente d'une conception nouvelle, axée sur l'information et l'animation. En effet, la projection de diapositives sur des sujets d'intérêt médico-social, les services d'un animateur de groupe et la possibilité pour les usagers de se renseigner sur un sujet de leur choix au moyen de bandes magnétoscopiques et d'écouteurs individuels, sont prévus dans l'aménagement de cette salle d'attente.



l'expression «santé mentale» évoque surtout l'idée abstraite et négative de la «dépression» elle-même reliée aux problèmes de la fatigue, de la routine, d'une mauvaise ventilation au lieu de travail, à la tension créée par le respect des échéances, au manque de stimulation, à l'insalubrité de certains locaux.

La consultation

Quel que soit le problème d'un membre de la communauté universitaire de l'UQAM, celui-ci veut d'abord pouvoir consulter un professionnel compétent et ce, sans souffrir les délais déraisonnables qui lui sont imposés à l'extérieur. Différents types de consultations sont demandés:



— la consultation téléphonique dans les moments d'urgence, et aussi pour recevoir de l'information en prévention;

— la consultation individuelle au service de santé;

— la consultation familiale au service de santé;

— la consultation de couples au service de santé;

— la consultation de groupes organisée par le service de santé qui se déplacerait pour se rendre sur les lieux de travail; ce type de consultation pourrait être offert au moment d'une difficulté en santé mentale ou dans le cadre de l'enseignement à dispenser à

des groupes sur un problème spécifique à ces groupes.

Rêves pour le futur campus

Bien que l'installation de l'UQAM dans son campus centre-ville ne soit pas pour demain, les employés de soutien — et sans doute aussi les professeurs — ont des vœux à exprimer. Le rapport Jinchereau cite les suivants: 1) des locaux laissant passer la lumière du jour; 2) des locaux propres, fonctionnels, où le bruit est atténué, l'aération et la température adéquates; 3) des locaux de repos aménagés pour les étudiants, pour les professeurs, et pour les employés de soutien; 4) des salles de repos avec lits, en cas d'indisposition temporaire; 5) des douches près de la bibliothèque; 6) une garderie bien organisée et à prix modique pour les enfants des membres de la communauté universitaire; 7) des locaux pour le conditionnement physique et l'accès à la piscine et au gymnase.

D'une façon plus générale, on souhaite que le service de santé de l'UQAM soit consulté par les responsables de la planification du futur campus, de manière à favoriser un aménagement qui respecte la santé physique et mentale de tous les membres de la collectivité.

Au cours des semaines à venir, Mlle Jinchereau élargira son

étude en s'enquérant des besoins que voudront lui exprimer le personnel de cadre et le personnel enseignant de l'UQAM. La collaboration du plus grand nombre possible d'intéressés est vivement souhaitée.

Enfin, à moyen terme, on vise à former un comité d'usagers du service de santé, formé de représentants des divers groupes à l'UQAM et que le service de santé pourrait consulter dans l'élaboration de ses modes d'action au sein de la communauté universitaire, de manière à répondre le mieux possible aux besoins réels des personnes qu'il entend servir.

1

Lafontaine

1301 est, rue
Sherbrooke
famille et modules formation
des maîtres
départements
kinanthropologie
sciences de l'éducation
audio-visuel — bureaux
dépôt général
production

auditorium
bibliothèque (pédagogie)
archives (dépôt)
caféteria — cuisine
casse-croûte
polycopie (poste)
stationnement (240 places)

2

Arts 2

3450, rue Saint-Urbain
départements:
arts 2D
arts 3D
pédagogie artistique
ateliers
collection d'art

3

Arts 1

125 ouest, rue
Sherbrooke
famille et modules arts
ateliers
auditorium
caféteria
magasin
stationnement (90 places)

4

**Stationnement
Saint-Urbain**

(350 places)

5

Louis-Jolliet

355 ouest, rue
Sainte-Catherine
rectorat

vice-rectorats:
administration et finances
communications
enseignement et recherche
exécutif
secrétariat général
décanats
1er cycle
2e cycle
gestion académique

archives
bureau d'étude
centre de calcul
relations de travail
relations publiques
service du personnel
famille et modules sciences
économiques et administratives
modules mathématiques

départements:
administration
économie
mathématiques
centre de documentation
polycopie (poste)

6

Sainte-Marie

1180, rue de Bleury
département de géographie
affaires étudiantes
archéologie
bureaux du registraire
ombudsman
recherche en didactique
recherche en symbolique
service de l'entretien
service des approvisionnements
ateliers (entretien)
caféteria
caisse populaire
division des communications
coopérative étudiante
imprimerie et polycopie
LUDUCU
division de la sécurité
SEUQAM
stationnement (279 places)

7

Read

420 ouest, rue
LaGauchetière
familles:

Lettres
Sciences humaines

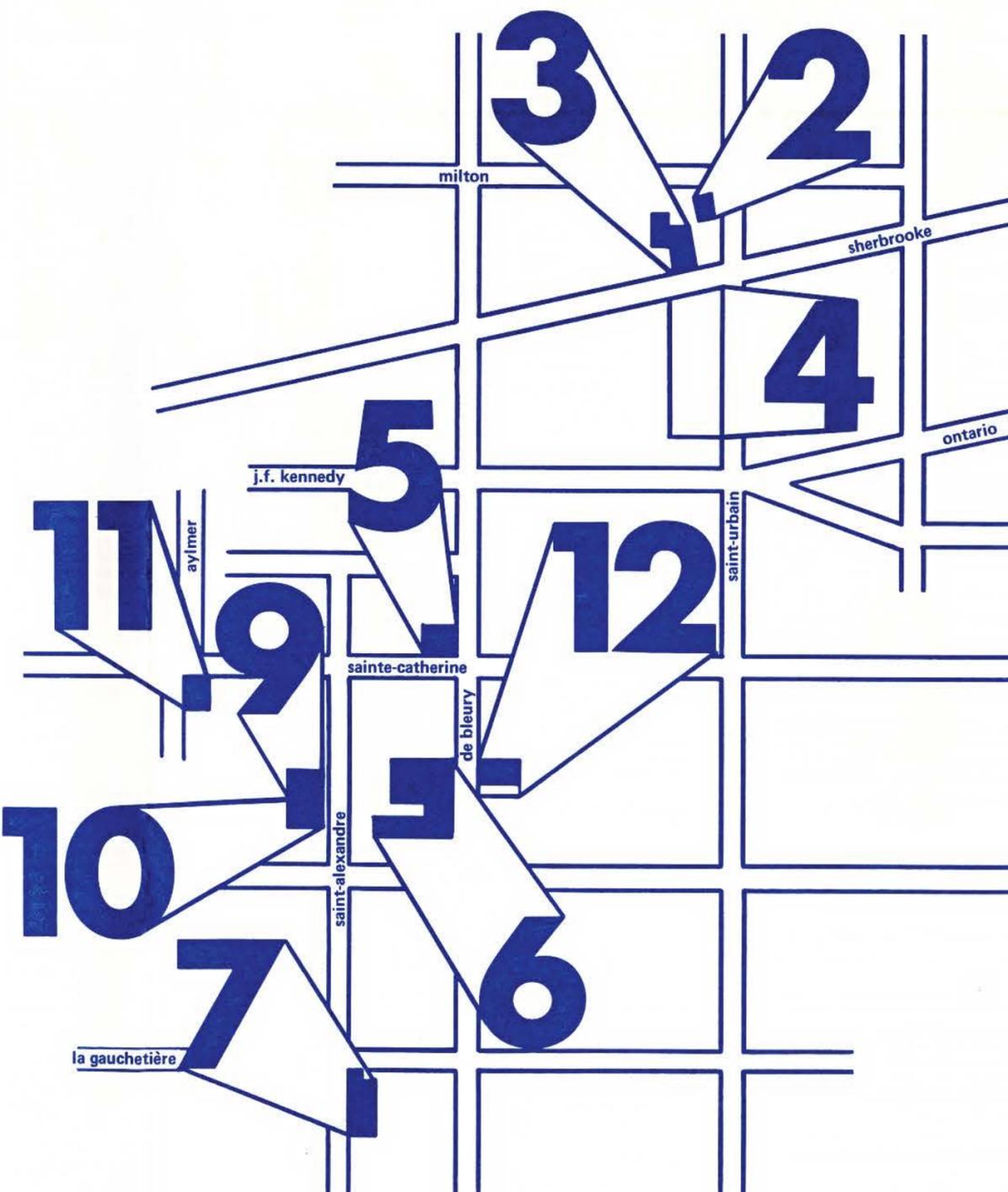
départements:
communications
études littéraires
histoire
linguistique
philosophie
psychologie
science politique
sexologie
sociologie
Association internationale de
sociologie
audio-visuel (dépôt)
casse-croûte
centre de documentation en
sciences humaines
polycopie (poste)
Recherche Canadian Bathurst
(histoire)
SPUQ

9

Sciences

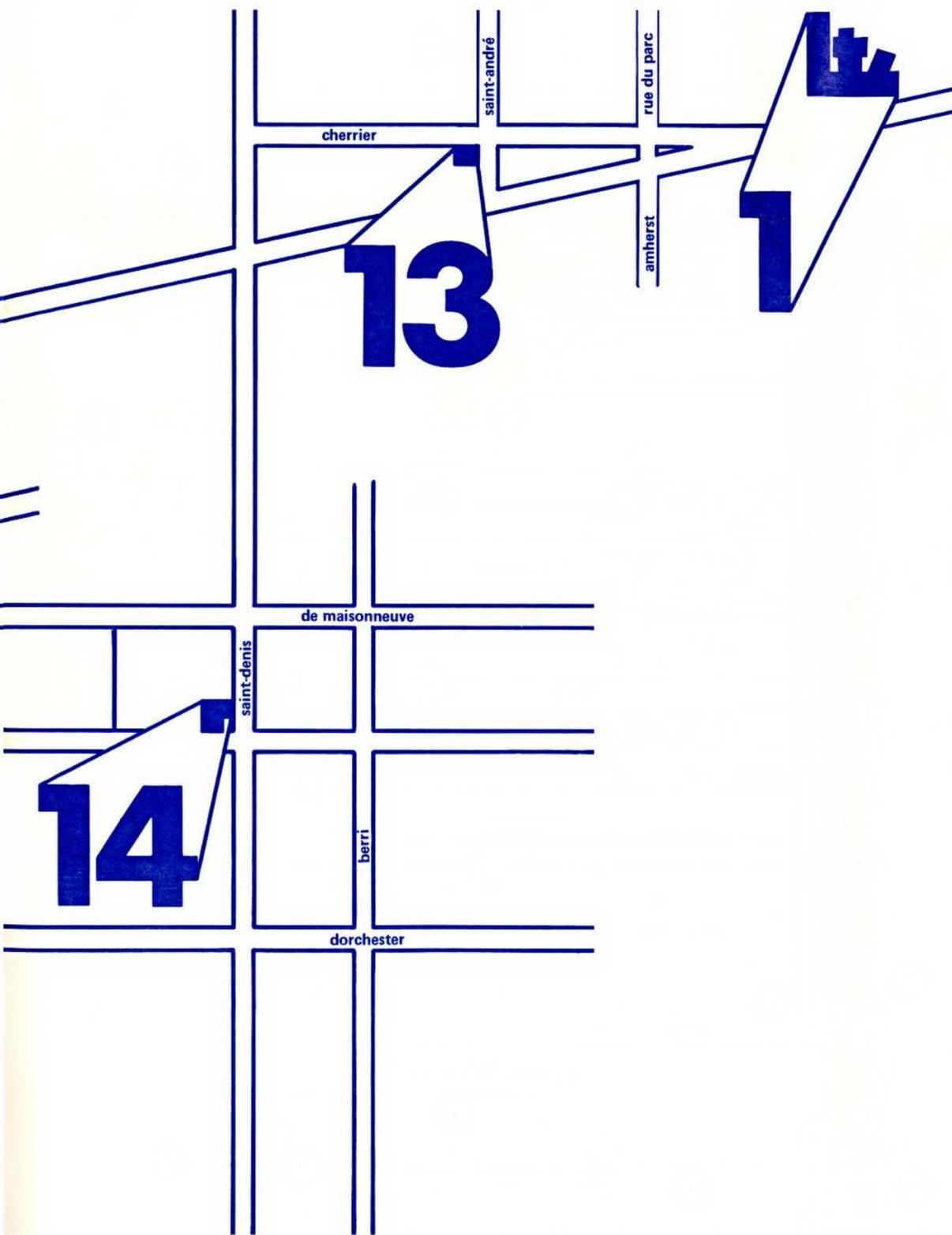
1200, rue
Saint-Alexandre
animalerie
laboratoires et ateliers
cartothèque
entrepôts généraux
magasin central
réception des marchandises
archives (dépôt)

campus



US 74-75

Université du Québec à Montréal



10

Émile-Gérard

1200, rue
Saint-Alexandre
famille sciences
départements:
biologie
chimie
physique
sciences de la terre
CERSE (recherche sciences
écologiques)
CRESALA (recherche en
sciences alimentaires)
bibliothèque des sciences
serrurerie
courrier

d'études européennes
Institut national
canadien-français (déficience
mentale)
sciences de la santé
service de santé
service des Immeubles et de
l'équipement
service des publications

13

Palestre Nationale

340, rue Cherrier
département de
kinanthropologie
service des sports
location du Cegep du Vieux
Montréal
casse-croûte

11

Carré Philips

1255, rue Carré
Philips
siège social

14

Audet – Omer

de Serres
1406, rue St-Denis
module théâtre

12

Riverin

1199, rue de Bleury
départements:
sciences juridiques
sciences religieuses
bibliothèque générale
bibliothèque sciences juridiques
CAMTER
Centre inter-universitaire



Affaires étudiantes (6)
Approvisionnements (6)
Archives (5)
Audio-visuel (1)
Bibliothèque générale (12)
Bibliothèque pédagogie (1)
Bibliothèque sciences (10)
Bibliothèque sciences
juridiques (12)
Caisse populaire (6)
Cartothèque (9)
Centre de calcul (Informatique)
(5)
Coopérative (6)
Décanat études avancées et
recherche (5)
Décanat gestion académique (5)
Décanat premier cycle (5)

Départements

Administration (5)
Arts 2D (2)
Arts 3D (2)
Chimie (10)
Communications (7)
Sciences économiques (7)
Etudes littéraires (7)
Géographie (6)
Histoire (7)
Kinanthropologie (1)
Linguistique (7)
Mathématiques (5)
Pédagogie artistique (2)
Philosophie (7)
Physique (10)
Psychologie (7)
Sciences biologiques (10)
Sciences de la Terre (10)
Sciences de l'éducation (1)
Sciences juridiques (12)
Science politique (7)
Sciences religieuses (12)
Sexologie (7)
Sociologie (7)

Entretien (service de l') (6)

Familles

Arts (3)
Formation des maîtres (1)
Lettres (7)
Sciences (10)
Sciences économie et
administration (5)
Sciences humaines (7)

Finances (service des) (6)
Immeubles et équipement
(service des) (12)
Informatique (Centre de calcul)
(5)
Inscriptions (service des) (6)
Médecins (service de santé)
(12)
Personnel (service du) (5)
Publications (service des) (12)
Rectorat (5)
Régistrare (6)
Relations de travail (5)
Relations extérieures (5)
Santé (services de) (12)
Secrétariat général (5)
Sécurité (6)
Sports (service des) (13)
Stages (service des) (1)

Syndicats

SEUQAM (6)
SPUQ (7)

Vice-rectorat administration et
finances (5)
Vice-rectorat communications
(5)
Vice-rectorat enseignement et
recherche (5)
Vice-rectorat exécutif (5)

Préparé par: Le service des immeubles et de
l'équipement

Collaboration de l'UQAM avec des centres français de recherche en physique de la basse atmosphère

Le département de physique de l'UQAM offre depuis deux ans deux programmes de formation en météorologie. Un de ces programmes est une option du baccalauréat spécialisé en physique; l'autre est un cours «post-gradué» de formation de prévisionnistes pour le service fédéral de l'environnement atmosphérique. L'implantation de ces cours a permis l'engagement de professeurs et la mise sur pied d'une équipe de recherche en physique de la basse atmosphère. Il nous paraît maintenant normal, compte tenu de l'originalité de ces programmes, de nous diriger vers

l'établissement d'un programme de deuxième cycle.

A la suite d'un colloque organisé en juin 1973, sous le thème «la météorologie et l'environnement», auquel ont participé les trois niveaux de gouvernement, l'entreprise privée et plusieurs universitaires, les axes de recherche propres à l'UQAM ont été définis par rapport aux besoins et à la situation particulière de l'université.

Dans le but de favoriser l'élaboration d'un programme complet et de promouvoir la formation de chercheurs à l'UQAM, le dé-

partement de physique a voulu bénéficier, dans le cadre des accords franco-québécois permettant des échanges de professeurs et de chercheurs, de la collaboration scientifique de centres français possédant une plus grande expérience en météorologie et en sciences de l'atmosphère.

Une des premières difficultés fut de sélectionner, parmi les divers laboratoires ou services français, celui qui correspondait le mieux à nos objectifs, de manière à éviter une dispersion de nos contacts et à augmenter l'impact des échanges et de la colla-

boration en recherche.

M. Gaston Paulin, professeur au département, effectuait en mai dernier un voyage d'éclaircir au cours duquel il put visiter tous les grands centres français. A son retour, l'examen du potentiel de recherche et l'intérêt particulier des chercheurs de ces centres nous ont permis une première sélection de laboratoires avec lesquels l'UQAM pourrait collaborer efficacement. En août dernier, je prenais à mon tour contact avec certains de ces centres, en vue de la préparation d'un document de coopération qui sera soumis au service de la coopération franco-québécoise.

Ce voyage en France m'a permis de visiter le département d'astro-physique de l'Université de Nice; le laboratoire de dynamique et micro-physique de l'atmosphère de l'Université de Clermont-Ferrand; l'observatoire du Puy de Dôme; le laboratoire de dynamique des fluides du Centre d'Etudes aérodynamique et thermique de l'Université de Poitiers; le service de prévisions numériques, établissement d'études et de recherches météorologiques, Météorologie nationale, à Paris; l'école de météorologie de la Météorologie nationale française; le laboratoire de Météorologie dynamique du Centre national de la Recherche scientifique, Ecole normale supérieure, à Paris.

Une description précise de tous ces centres dépasserait l'objet de ce compte rendu. Aussi me contenterai-je ici de donner les particularités du centre de Clermont-Ferrand qui évolue dans un axe de recherche très proche du nôtre et dont le directeur, M. R.G. Soulage, expert en microphysique des nuages, est très favorable à l'établissement d'un programme d'échange avec l'UQAM.

Deux sections d'intérêt

Le groupe de Clermont-Ferrand comporte le laboratoire de dynamique et de microphysique et l'observatoire du Puy de Dôme. Au laboratoire on étudie les problèmes du contenu d'eau ou de glace dans les nuages et ces études s'orientent vers l'application sans toutefois se rendre à la phase active. On y étudie aussi l'évolution spatio-temporelle des gouttes de nuages, leurs spectres, leurs relations à la micro-dynamique, ainsi que leurs effets sur les ailes d'avion (par givrage). La section dynamique s'intéresse, pour sa part, aux problèmes de convection dans la couche limite.

Le deuxième groupe visité, celui de l'observatoire du Puy de Dôme, est une unité de recherche (sans enseignement) de l'Université de Clermont-Ferrand. La section de la physique de l'atmosphère compte une équipe de chercheurs à Clermont-Ferrand, et une autre à Lanemesan. Cette dernière s'occupe aussi de la microphysique et de la dynamique des nuages, mais dans un but plus pratique. Elle travaille en effet sur les noyaux glacigènes artificiels, sur les vortex à l'échelle du nuage et ceci dans le but de la modification de la température, spécialement axé vers la prévention de la grêle dans le sud-ouest

de la France.

La rencontre de ces deux groupes a été très enrichissante et potentiellement très valable pour l'UQAM. M. Soulage a manifesté un très vif intérêt pour le programme de recherche du département de physique et il s'est dit prêt à considérer favorablement toute demande des membres de son groupe pour y participer. Il a lui-même posé sa candidature à l'enseignement de la physique des nuages et offert son aide aux projets de recherche en ce domaine. Quant à M. S. Gadard, directeur de l'observatoire du Puy de Dôme, il nous encourage à prendre part aux campagnes de recherches de son groupe, participation qui nous permettrait d'apprendre le fonctionnement des appareils à la disposition des chercheurs de son groupe, de comprendre la signification des résultats obtenus et, en général de retirer des connaissances pratiques précieuses tirées de leur longue expérience. Il faut ajouter que ce groupe a acquis une réputation internationale grâce à la publication de son «Journal de Recherches atmosphériques».

En conclusion, l'UQAM aura grand intérêt à s'associer d'une façon ou de l'autre aux groupes de recherche de l'Université de Clermont-Ferrand.

J'ai profité de l'occasion de ce voyage pour prendre contact avec la direction de la formation et de la recherche météorologique de l'organisation mondiale de la météorologie à Genève. En effet, l'OMM, par la voix de son directeur de la formation, le Dr Taba, et de son directeur de la recherche, le Dr Bojkov, informe ses pays membres des possibilités de formation et de recherche dans les universités ou organismes d'enseignement. Les deux chercheurs ont manifesté un très grand intérêt pour le cours de formation ad hoc des prévisionnistes, ainsi que pour notre projet de maîtrise. Il est indéniable que le contexte nord-américain et francophone dans lequel nous évoluons constitue une attraction certaine pour les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie.

Aux boursiers de cet organisme (l'OMM), viendront se joindre ceux de l'Organisation mondiale de l'aviation civile et ceux de l'agence canadienne de développement international. Nous augmenterons ainsi notre clientèle, sans avoir à tenir compte pour elle des problèmes de débouchés sur le marché du travail national et provincial.

Il semble donc que le travail de fond quant à l'établissement d'un programme de qualité en physique de l'atmosphère soit en bonne voie à l'UQAM. Il ne nous reste plus qu'à espérer que le projet de maîtrise, maintenant projet-réseau avec la participation du CERCE, de l'INRS-EAU, de l'UQAR, de l'UQAC et de l'UQTR, soit accepté par les instances concernées pour un démarrage dès septembre 1975.

Armel Boutard,
directeur,
département de physique

Claude Perron quitte l'UQAM ...le temps de relever un défi

M. Claude Perron, vice-doyen à la famille des sciences économiques et administratives de l'UQAM, quittait tout récemment son poste après avoir obtenu un congé sans solde d'une durée d'un an. Depuis la mi-septembre, il occupe la fonction de directeur général chargé de l'étude d'implantation et de la création au Québec d'un Centre international de recherches et d'études en management (CIREM).

Les grandes orientations et les objectifs de ce centre ont déjà été établis. Comme son nom le laisse présager, le CIREM aura deux principaux domaines d'activités: l'enseignement et la recherche.

L'enseignement

Les programmes offerts par le centre auront tous pour but le perfectionnement des administrateurs de carrière. Le centre n'offrirait pas de cours de formation et ne sera donc pas accessible aux jeunes qui ne possèdent aucune expérience pratique de l'administration privée ou publique, même s'il détiennent un diplôme universitaire. On prévoit au moins trois types distincts de programmes:

- a) exposés et échanges de vues sur des découvertes ou des développements récents en sciences administratives;
- b) études en profondeur d'une fonction ou d'un secteur déterminé des entreprises (privées ou publiques);
- c) réflexions et discussions sur les grands problèmes de politiques de l'entreprise, son orientation et sa planification, étude des tendances, de la prospective et de l'environnement interne et externe.

Les candidats qui auront davantage d'expérience et de responsabilités auront intérêt à suivre de préférence les programmes de type b) et c).

En outre, le Centre prévoit la possibilité d'élaborer certains programmes «sur mesure», à la demande d'une entreprise, d'un groupe d'entreprises, d'un ministère ou d'un département gouvernemental, qui auraient des be-

soins spécifiques.

Le niveau des cours variera d'après la clientèle, qui pourrait se partager en trois catégories:

- **les cadres intermédiaires:** gérants, surintendants, ingénieurs, comptables et autres responsables de secteur dans les entreprises; fonctionnaires aux paliers intermédiaires de différents gouvernements et entreprises para-publiques. Généralement, les personnes classées dans cette catégorie ne détiennent pas de diplôme universitaire en administration, et pour atteindre aux niveaux supérieurs de gestion, il leur manque une certaine formation complémentaire dans l'aspect proprement administratif (et non technique) de leur tâche;

- **les diplômés en administration ayant plusieurs années d'expérience:** ces personnes, après plusieurs années de pratique dans l'administration privée ou publique, ressentent souvent des besoins de recyclage ou de mise à jour de leurs connaissances. Les cours organisés à leur intention porteront surtout sur les nouveaux développements des sciences et techniques administratives;

- **les cadres supérieurs et chefs d'entreprises:** à l'intention de ces derniers, le Centre organisera surtout des «séminaires» et rencontres d'une durée de quelques jours où seront discutés les problèmes de politique générale et de planification des entreprises.

La nature et la durée des programmes devront être adaptées aux diverses catégories de candidats, les programmes les moins longs et les plus intensifs s'adressant naturellement aux candidats de catégorie c).

De plus, la composition de chacun des groupes de participants aux programmes du CIREM sera internationale, les administrateurs canadiens formant de 40 à 50 p. 100 de la clientèle et le reste de celle-ci étant constituée de participants venus de différents pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.



M. Claude Perron: un an pour réaliser l'implantation au Québec d'un Centre international de recherches et d'études en management (CIREM).

La recherche

Une équipe de chercheurs affectée au Centre aura pour mission:

- de récolter au sein des entreprises privées et publiques du matériel didactique (cas vécus) qui pourra être utilisé dans l'enseignement dispensé au Centre;
- d'entreprendre des études sur des problèmes réels qui seront soumis au Centre par des entreprises privées ou publiques et qui mettront en œuvre des connaissances appliquées en sciences administratives;
- d'élaborer des vues nouvelles sur certains grands problèmes de l'heure affectant les entreprises privées ou publiques (problèmes d'éthique, évolution dans le leadership, adaptation à la mentalité post-industrielle, rapports entre les gouvernements et l'entreprise privée, responsabilités sociales nouvelles des entrepreneurs, etc).

L'équipe de chercheurs devrait également être cosmopolite et les projets de recherche auxquels elle se livrera devront avoir une dimension et une diffusion internationale.

Bulletin officiel du secrétariat général

Heureux d'avoir une rubrique dans le journal *l'Uqam*, le secrétariat général s'emploiera à l'utiliser comme moyen d'information officielle. Il y diffusera les résolutions adoptées par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal ainsi que celles adoptées par certains autres organismes. Vous trouverez dans ce numéro le texte des principales résolutions adoptées par le Conseil d'administration lors de sa séance régulière du 27 juin 1974.

Le 27 juin 1974

Le Conseil

d'administration de l'Université du Québec à Montréal a résolu:

Restructuration des départements des arts

RÉSOLUTION 74-A-632

ATTENDU le dépôt du rapport Vallerand;

ATTENDU les auditions tenues par la Commission des Études;

ATTENDU la résolution 74-CE-906;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• QUE le Conseil d'administration accepte le principe de création des départements suivants:

1. un département des arts plastiques
2. un département de design
3. un département d'histoire de l'art
4. un département de théâtre, musique et danse;

• QUE le Conseil d'administration fixe comme date à laquelle les départements entrent en fonction et à laquelle cessent d'exister les actuels départements des arts plastiques 2D, 3D et de pédagogie artistique:

1. le 15 septembre 1974 pour les départements des arts plastiques et de design

2. pas avant le 1er juin 1975 pour le département d'histoire de l'art et seulement après qu'un comité d'implantation ait remis un rapport à la Commission des études précisant la problématique qui sous-tend les orientations et les axes de développement de cette discipline à l'UQAM et seulement après que le Conseil d'administration ait reçu un avis du Conseil des études;

3. pour le département de théâtre, musique et danse: après qu'un comité d'implantation ait remis un rapport à la Commission des études sur l'opportunité et les modalités de recrutement des professeurs de musique et de danse, et seulement après que le Conseil d'administration ait reçu un avis du Conseil des études.

• QUE le Conseil d'administration détermine que les départements recrutent leurs membres de la façon suivante:

1. Le département des arts plastiques recrute ses effectifs à partir:

— de la plupart des effectifs de l'actuel département des arts plastiques 2D

— d'une partie des effectifs de l'actuel département de pédagogie artistique

— d'une partie des effectifs de l'actuel département des arts plastiques 3D

Qu'à titre indicatif, puissent faire partie de ce département et sous réserve de leur consentement, les professeurs suivants:

Ayot, Pierre; Beaudry, Angèle; Beauvais-Neilson, Francine; Boyaner, Mel; Charbonneau, Monique; Courchesne, Claude; De Tonnancour, Jacques G.; Duquet, Suzanne; Gauthier-Mithcell, Louissette; Jasmin, André; Langlois, Marie; Pichet, Roland; Raymond, Maurice; Simard, Jean; Wolfe, Robert; Beaulieu-Green, Andrée; Couture-Calvé, Micheline; Boulet, Guy; Fontaine, Yves; Fortin, Michel; Giguère, Jean-Jacques; Joyal, Bruno; Parent-Vidal, Louise; Wallot, Jacques-Albert; Leblanc, Jean-Yves; Pichet, Pierre; Savoie, Michel; Lemerise-Fournelle, Suzanne.

Plus un nombre indéterminé de professeurs de l'actuel département d'arts plastiques 3D.

2. que le département de design recrute ses professeurs dans les catégories suivantes de professeurs actuellement présentes aux départements des arts plastiques 3D et 2D:

— dessinateurs, illustrateurs, typographes, photographes

— environnementalistes et architectes

— sculpteurs «plus orientés vers le design»

Qu'à titre indicatif, puissent faire partie de ce département et sous réserve de leur consentement, les professeurs suivants:

Chicoine, René; Agrèse, Franco; Eveleigh, Henry; Gladu, Arthur; Hardenne, Jean-Pierre; Weber, Roland; Fiore, Giuseppe; Leblanc, Michel; Robillard, Jean-Louis; *Spiecker, Klaus; *Loubot, Jean; *Macot, Maurice.

* (Si la sentence arbitrale les réintègre au département).

Que selon que la conception de leur art est dans l'optique «design» ou dans l'optique «arts plastiques» les professeurs du groupe suivant puissent faire partie du département de design ou du département d'arts plastiques:

Mérola, Mario; Dyens, Maurice-G.; Esar, Joan; Fortier, Yvanhoé; Braitstein, Marcel; Boivin, Jean-Pierre; Picard, Clément; Trudeau, Yves; Archambault, Louis; Bartolini, Mario.

3. Que le département d'histoire de l'art recrute ses effectifs à partir des professeurs d'histoire de l'art actuellement rattachés à la «Gestion académique.»

Qu'à titre indicatif, puissent faire partie de ce département et sous réserve de leur consentement, les professeurs

Arbour-Mayrand, Rose-Marie; D'Iberville-Moreau, Luc; Montpetit, Raymond; Robillard, Yves; Saint-Pierre, Marcel; Hajjar, Youssef (sujet au jugement des tribunaux).

Qu'en attendant la remise du rapport du comité d'implantation et la décision de la Commission des études, ce groupe de professeurs soit rattaché à l'administrateur des arts.

4. que le département de théâtre, musique et danse recrute ses professeurs

1. de théâtre, parmi les effectifs des départements d'études littéraires et de pédagogie artistique

2. de musique et danse, selon les recommandations de la Commission des études suite au rapport du Comité d'implantation créé par la Commission des études

Qu'à titre indicatif, puissent faire partie de ce département et sous réserve de leur consentement les professeurs

Bédard, André; Greffard, Madeleine; Noël, Francine; Sabourin, Jean-Guy; Sabourin, Claude.

Qu'en attendant la décision du Conseil d'administration sur la date d'entrée en fonction de ce département, les professeurs ci-haut mentionnés soient rattachés à l'administrateur des arts.

• QUE le Conseil d'administration crée un comité d'implantation du département d'histoire de l'art dont le mandat soit de développer la problématique qui sous-tend les axes de développement de l'histoire de l'art à l'UQAM et dont la composition soit la suivante:

l'administrateur des arts; Arbour-Mayrand, Rose-Marie; D'Iberville-Moreau, Luc; Montpetit, Raymond; Robillard, Yves; Saint-Pierre, Marcel; Hajjar, Youssef (sujet au jugement des tribunaux).

• QUE le Conseil d'administration mette sur pied un comité d'implantation du département de théâtre, musique et danse dont le mandat soit d'étudier les opportunités d'intégrer les Conservatoire de musique et Ecole normale de musique ainsi que les modalités de recrutement de professeurs de musique et de danse et dont la composition soit la suivante: l'administrateur des arts; Sabourin, Jean-Guy; Bédard, André; deux (2) personnes dont le Comité de musique recommande l'engagement

• QUE le Conseil d'administration décide que pour la session d'automne 1974, les tâches des professeurs et les engagements de chargés de cours se fassent dans les départements actuels avec les répertoires de cours des actuels départements et que soit mis en œuvre le plus vite possible sous la responsabilité de l'administrateur des arts le processus de rapatriement des répertoires de cours de façon à ce que l'opération soit terminée pour le 15 septembre 1974.

Restructuration de la famille des arts

RÉSOLUTION 74-A-633

ATTENDU les recommandations du rapport Vallerand sur la programmation à la famille des arts; ATTENDU les auditions tenues par la Commission des études et les témoignages reçus;

ATTENDU la résolution 74-CE-907 de la Commission des études et les témoignages reçus;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• QUE le Conseil d'administration décide:

1. d'abolir le module d'éducation artistique
2. de maintenir le module des arts plastiques et de lui donner mandat

a) de gérer les actuels programmes des arts plastiques et d'éducation artistique

b) de présenter pour septembre 1975 un nouveau programme des arts plastiques qui, conformément aux recommandations du rapport Vallerand, remplace les actuels programmes des arts plastiques et d'éducation artistique, en s'inspirant dudit rapport (présentation avec trois mineures) ceci n'excluant pas la possibilité de la présentation d'autres cheminements;

3. de créer le module d'histoire de l'art et de lui donner mandat

a) de gérer l'actuel programme d'histoire de l'art

b) de présenter des modifications de ce programme avant septembre 1975 s'inspirant des recommandations du rapport Vallerand;

4. d'appeler module de design graphique l'actuel module de design 2D et de lui donner mandat

a) de gérer l'actuel programme de design 2D

b) de proposer des modifications à ce programme avant septembre 1975 et ce, en s'inspirant des recommandations du rapport Vallerand;

5. de maintenir le module de design 3D et de le mandater pour

a) gérer l'actuel programme de design 3D

b) réévaluer son programme, au besoin en proposer des modifications pour septembre 1975;

6. de maintenir le module de musique et de le mandater pour gérer l'actuel programme de musique;

7. d'appeler module d'art dramatique l'actuel module d'études théâtrales, de le loger à la famille des arts et de le mandater pour

a) gérer l'actuel programme d'art dramatique

b) proposer des modifications à ce programme en s'inspirant du rapport Vallerand et ce, avant le 1er septembre 1975.

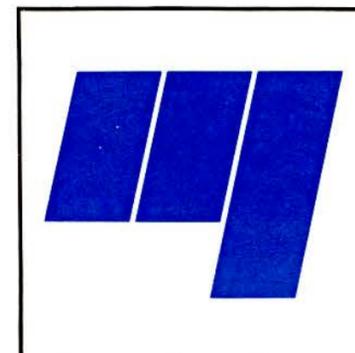
Art intégré et mineure en environnement et technologie

RÉSOLUTION 74-A-634

ATTENDU l'intérêt soulevé par l'éventuelle mise en place d'un programme de maîtrise en art intégré, particulièrement par les professeurs d'arts plastiques (CESP XXXI) et de pédagogie artistique (CESP X);

ATTENDU la résolution 73-CE-909;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;



• QUE le Conseil d'administration reporte d'une année la mise en œuvre de la recommandation 25 du rapport Vallerand, à l'effet de créer un comité d'étude en art intégré, sans pour autant contrer les objectifs de la recommandation 27 du même rapport ie la définition de la mineure en environnement et technologie du programme de premier cycle en arts plastiques.

Maîtrise en design industriel

RÉSOLUTION 74-A-635

ATTENDU les recommandations du rapport Vallerand;

ATTENDU la résolution 74-CE-910;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• QUE le Conseil d'administration:

1. accepte le principe de l'ouverture d'un programme de maîtrise en design industriel pour septembre 1976;

2. reporte à avril 1975 l'examen des dispositions à prendre pour donner suite à la recommandation 26 du rapport Vallerand à l'effet de créer un comité d'étude en design industriel, sans pour autant contrer les objectifs de la recommandation 27 du même rapport i.e. la définition de la mineure en environnement et technologie du programme de premier cycle en arts plastiques.

Rattachement de M. Patrick Plumet et de M. Gilles Tassé (archéologie) au décanat de la gestion académique

RÉSOLUTION 74-A-636

ATTENDU les recommandations du rapport Vallerand;

ATTENDU la résolution 74-CE-911;

ATTENDU les commentaires de MM. Plumet et Tassé suite aux recommandations du rapport Vallerand;

ATTENDU le congé sans solde accordé à monsieur G. Tassé pour l'année 1974-75;

• QUE le Conseil d'administration

1. rattache les professeurs Patrick Plumet et Gilles Tassé à la «Gestion académique» et ce jusqu'à ce que le statut de l'archéologie à l'UQAM soit clarifié;

2. à ces fins, mandate le décanat des études avancées et de la recherche en vue d'initier les travaux pertinents aux fins de préciser les possibilités de développement de ce secteur et que rapport soit transmis à la Commission des Études avant le 1er mai 1975 pour que celle-ci puisse faire des recommandations pertinentes au Conseil.

Centre de recherche et de création en arts

RÉSOLUTION 74-A-637

ATTENDU les recommandations du rapport Vallerand;

(à suivre en page 10)

(suite de la page 9)

ATTENDU la résolution 74-CE-912;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• QUE le Conseil d'administration

1. accepte le principe de la mise sur pied d'un centre de recherche et de création en arts tel que proposé par la résolution 28 du rapport Vallerand;

2. mandate le décanat des études avancées et de la recherche aux fins de constituer un comité ayant pour mandat de définir les objets et l'échéancier d'implantation d'un tel centre;

• QUE ce comité soit composé de neuf membres:

- deux membres élus par chaque assemblée départementale des arts
- un directeur, élu par les membres du comité.

Dans l'éventualité où le directeur du comité serait choisi parmi les membres du comité, que la vacance soit comblée par l'assemblée départementale concernée;

• QUE ce comité soumette son rapport à la sous-commission des études avancées et de la recherche en temps utile pour sa réunion régulière du mois de novembre 1974 et que la sous-commission des études avancées et de la recherche soumette son avis à la Commission des études au plus tard en janvier 1975 pour que celle-ci fasse au Conseil d'administration des recommandations pertinentes.

Nomination de l'administrateur délégué aux arts

RÉSOLUTION 74-A-639

ATTENDU les recommandations du rapport Vallerand;

ATTENDU les recommandations 74-CE-915 et 74-CE-933 de la Commission des études;

ATTENDU les recommandations du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• QUE le Conseil d'administration confie les destinées de l'ensemble des arts à un administrateur délégué;

• QUE cette personne soit responsable de son administration devant la Commission des études et le Conseil d'administration via le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

• QUE son autorité soit celle d'un coordonnateur des départements de la famille et des modules des arts et qu'il assume également toutes les prérogatives de tout département et de tout module jusqu'à ce que le Conseil d'administration sur recommandation de la Commission des études juge qu'ils sont en mesure de le faire;

• QU'il soit assisté dans l'élaboration de ses politiques par une sorte de sénat que constituerait le comité formé des directeurs de départements et des directeurs de modules;

• QU'il procède à un examen des conséquences de l'application du régime pédagogique de l'UQAM à l'enseignement des arts et qu'il fasse rapport à la Commission des études avant le 1er janvier 1975 et que ce rapport soit déposé au Conseil

d'administration;

• QU'il propose à la Commission des études un plan de création d'un programme de musique qui s'inspire des recommandations des rapports Vallerand et du Comité d'enseignement de la musique et des discussions sur ce sujet consignées dans les procès-verbaux de la Commission des études;

• QUE la durée de son mandat soit de deux ans au maximum et qu'il fasse rapport de l'état de ses travaux à la Commission des études:

1. en janvier 1975
2. en juin 1975
3. en janvier 1976
4. en avril 1976

afin que chacun des différents organismes des «arts» acquière le plus rapidement possible sa complète autonomie et que ces rapports soient déposés au Conseil d'administration;

• QUE le Conseil d'administration nomme M. Jean-Marc Toussaint comme administrateur délégué aux arts.

Baccalauréat spécialisé en sexologie

RÉSOLUTION 74-A-653

ATTENDU la résolution 73-A-479; ATTENDU le dépôt d'un programme de baccalauréat spécialisé en sexologie;

ATTENDU les résolutions 74-CE-946 et 74-CE-947;

ATTENDU les avis des experts, fournis au vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU que les corrections demandées par la Commission des études ont été apportées au projet de programme à la satisfaction du doyen du 1er cycle;

• QUE le Conseil d'administration accepte que le projet de programme de baccalauréat spécialisé en sexologie soit acheminé pour avis au Conseil des études et pour présentation au comité conjoint des programmes de la DGES et du Conseil des universités;

• QUE le conseil d'administration autorise le registraire à accepter au programme de baccalauréat spécialisé en enseignement-sexologie pour les sessions d'automne 1974 et d'hiver 1975, des candidats déjà détenteurs d'un permis d'enseignement ou possédant un statut professionnel dans le domaine des sciences de la santé et exerçant leur profession.

Nomination de deux membres additionnels du Comité de direction du CRESALA

RÉSOLUTION 74-A-658

ATTENDU le document déposé en annexe A-40-XIV;

ATTENDU la résolution du Comité de direction du CRESALA;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• DE NOMMER les deux personnes ci-dessous mentionnées comme membres additionnels du Comité de direction du CRESALA;

M. Serge Forest, Vice-président exécutif de l'Association des fabricants de cidre du Québec,

M. Jean Desjardins, Directeur de la mise en marché au ministère de l'Agriculture du Québec.

Nomination d'un représentant de l'UQAM au Conseil d'administration du Centre interuniversitaire d'études européennes

RÉSOLUTION 74-A-659

ATTENDU la démission de M. Alfred Dubuc du poste de représentant de l'UQAM au Conseil d'administration du Centre interuniversitaire d'études européennes;

ATTENDU la recommandation du décanat des études avancées et de la recherche;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur intérimaire à l'enseignement et à la recherche;

• QUE le Conseil d'administration nomme monsieur André-Pierre Donneur, directeur du département de science politique comme représentant de l'UQAM au Conseil d'administration du Centre interuniversitaire d'études européennes.

Recyclage

RÉSOLUTION 74-A-660

ATTENDU la lettre du secrétaire général en date du 1er mars 1974; ATTENDU l'article 13 de la convention collective SPUQ-UQAM; ATTENDU les recommandations du comité bi-partite de recyclage déposées en annexe A-40-XVI;

• QUE le Conseil d'administration réaffecte Mme Guilla Fisher au département d'études littéraires avec un recyclage d'un (1) an à temps plein, pour l'obtention d'un doctorat, recyclage en fonction de l'approche linguistique du phénomène littéraire et ce, à compter du 1er juillet 1974, le tout conforme à l'article 13 de la convention collective SPUQ-UQAM;

• QUE le Conseil d'administration réaffecte M. Alain Piette au département d'études littéraires avec un recyclage de deux (2) ans à temps plein, pour l'obtention d'une maîtrise en littérature française et/ou québécoise et ce, à compter du 1er juillet 1974, le tout conforme à l'article 13 de la convention collective SPUQ-UQAM;

• QUE le Conseil d'administration réaffecte M. Henri-Paul Jacques au département d'études littéraires avec un recyclage de deux (2) ans à temps plein en vue de l'obtention d'une maîtrise en études littéraires et ce, à compter du 1er juillet 1974, le tout conforme à l'article 13 de la convention collective SPUQ-UQAM;

• QUE le Conseil d'administration réoriente M. Yvon-A. Pineau au département des sciences de l'éducation, avec un recyclage d'un (1) an à temps plein, et d'une année à demi-temps en vue de l'obtention d'une maîtrise en sciences de l'éducation (Andragogie) et ce, à compter du 1er juillet

1974, le tout conforme à l'article 13 de la convention collective SPUQ-UQAM;

• QUE le Conseil d'administration maintienne M. Jean Courbon au département d'études littéraires et suggère que comme partie de sa tâche, il puisse donner des cours aux services culturels, et demande au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de réétudier ce cas et de faire des propositions s'il y a lieu au Conseil d'administration.

Démission de M. Roch Meynard
RÉSOLUTION 74-A-661

ATTENDU la lettre de démission de M. Roch Meynard;

ATTENDU le congé de perfectionnement dont jouit M. Meynard pour l'année 1974-75;

ATTENDU le dévouement dont a fait preuve M. Meynard au cours de son mandat;

• QUE le Conseil d'administration

1. accepte avec regret la démission de M. Roch Meynard;
2. le remercie pour son dévouement et sa collaboration au cours de son mandat;
3. lui offre ses meilleurs vœux de succès pour cette année de perfectionnement qu'il entreprend.

Personnes parvenues à l'âge de la retraite

RÉSOLUTION 74-A-663

ATTENDU les articles 6.2 et 6.4 du «régime des rentes pour le personnel de l'Université et des autres corporations auxquelles il s'applique»;

ATTENDU qu'un certain nombre d'employés de l'Université du Québec à Montréal sont présentement à l'âge de la retraite;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique de mise à la retraite;

• QUE les personnes parvenues à l'âge de la retraite prévu à l'article 6.2 du «régime des rentes pour le personnel de l'Université et des autres corporations auxquelles il s'appli-

que», seront généralement mises à leur retraite;

• QU'une personne parvenue à l'âge de la retraite puisse obtenir un prolongement annuel d'emploi sur demande du supérieur hiérarchique avec dossier médical à l'appui et sur décision particulière du comité exécutif.

Signature du contrat avec la compagnie ALFTAR Construction.

RÉSOLUTION 74-A-664

ATTENDU le document déposé en annexe A-40-XXI;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux finances;

ATTENDU l'appel public d'offres; ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est la compagnie ALFTAR Construction;

• D'AUTORISER les officiers de l'Université du Québec à Montréal de signer un contrat avec la compagnie ALFTAR Construction pour le projet no 4 aménagement de la famille des sciences et le secrétariat de chimie, pour un montant n'excédant pas vingt mille six cent quatre-vingt-dix dollars (\$20,690.00).

Budget de l'année 1974-75

RÉSOLUTION 74-A-665

ATTENDU l'arrêté en conseil autorisant une dépense de \$400,000.00 pour des fins de mobilier, appareils et outillage pour l'année 1974-75;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des centres de coût par les responsables de secteur; ATTENDU les discussions et recommandations du comité du budget;

ATTENDU la proposition du vice-recteur à l'administration et aux finances;

• D'ADOPTER l'annexe ci-jointe comme budget de l'année 1974-75 pour les acquisitions de mobilier, appareils et outillage et d'autoriser les officiers de l'Université du Québec à Montréal à procéder en ce sens.

Promotion de BADADUQ

Dans le cadre du cours d'activités de synthèse I, un groupe d'étudiants du module d'administration de l'UQAM a entrepris de faire la promotion du système BADADUQ, et plus particulièrement de sensibiliser les professeurs aux avantages que retireraient leurs étudiants à utiliser ce système de référence mis en application aux bibliothèques de l'UQAM depuis près de deux ans.

Un montage audio-visuel est présentement en préparation, et sera projeté dans tous les pavillons de l'Université durant le mois de novembre.

La collaboration des profes-

seurs à la diffusion de l'information sur le système BADADUQ, et surtout celle des professeurs chargés des cours de base, est ardemment souhaitée. L'automatisation progressant sans cesse, et le fichier traditionnel étant appelé à disparaître dans un avenir plus ou moins rapproché, il devient indispensable que les professeurs des cours de base s'adaptent à l'évolution apportée au système de référence de nos bibliothèques, de manière à aider l'étudiant à s'aider lui-même dans le cheminement de sa formation.

*Pierre Morency
étudiant (administration)
activités de synthèse I*

activités-campus

Un mot du directeur des services aux étudiants

Chacun des directeurs et des responsables présente dans cette page à la fois les grands objectifs de son service et la grille des activités.

En ce début d'année, j'aimerais informer les étudiants de deux choses peu connues.

Assurances

La direction des services aux étudiants paie chaque année une prime d'assurance-accident qui couvre tous les étudiants qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel. Cette police d'assurance donnant ouverture à une réclamation survient alors que:

- l'assuré se trouve dans l'institution ou sur le terrain de l'institution pendant les heures régulières d'une journée de cours, ou
- l'assuré participe, à l'institution ou ailleurs, à des exercices approuvés et surveillés par les autorités de l'institution y compris la pratique des sports et les exercices de gymnastique durant les heures d'enseignement ou non, ou
- l'assuré, faisant partie d'un groupe se rend à ces exercices réguliers et approuvés ou en revient, pourvu que le groupe soit sous la responsabilité de l'institution, ou



M. Jean-Marie Robin

• l'assuré se rend à l'institution dans le but d'assister ou de prendre part aux divers exercices susdits ou en revient, en utilisant le trajet le plus court et le moins dangereux sans délai ni arrêt en cours de route.

Projets spéciaux

Je veux signaler aux étudiants qu'en plus des services actuellement offerts, ils peuvent nous

soumettre des projets de petite et moyenne envergure et que, parfois, nous pouvons collaborer à la réalisation de ces projets du milieu. La collaboration peut être accordée par l'affectation d'une personne-ressource au projet, ou ce sont les moyens techniques des services qu'on rend disponibles, ou encore, une contribution financière peut être apportée.

Jean-Marie Robin

placement

Le service de placement est un centre de main-d'œuvre du Québec intégré aux services aux étudiants de l'UQAM. Situé au local 2040 du pavillon Sainte-Marie, il est ouvert sans interruption, du lundi au vendredi, de 9 h à 16h30. Le vendredi, cependant, il est fermé aux étudiants, à compter de 15 h.

Emplois permanents:

Membre de l'Association de placement universitaire et collégial (APUC), le service de placement de l'UQAM participe aux programmes de recrutement des diplômés universitaires des plus importantes entreprises du pays. Ces employeurs se rendent sur le campus, accordent des entrevues aux finissants intéressés et offrent des postes permanents à ceux qui se qualifient.

Nous recevons aussi la visite d'importants organismes gouvernementaux, tels que la Commission de la fonction publique du Québec et la Commission de la fonction publique du Canada (CFPQ et CFPC) qui offrent d'intéressantes perspectives de carrières aux finissants de toutes les disciplines.

De nombreux employeurs, d'importance plus modeste mais tout aussi valable pour les finissants, recourent également à nos services pour combler leurs besoins en personnel spécialisé.

Emplois d'été:

Parmi les employeurs qui ont un programme de recrutement de diplômés universitaires, la plupart possèdent également un programme de recrutement pour des emplois d'été. L'étudiant peut ainsi travailler dans sa spécialité, acquérir de l'expérience et toucher un salaire intéressant durant ses mois de vacances.

Emplois à temps partiel:

Durant l'année universitaire, nous offrons aux étudiants des emplois à temps partiel, la plupart

non spécialisés, afin de permettre à ces derniers de boucler leur budget.

Cette année, en vue d'améliorer la qualité et la rapidité de notre service, nous affichons toutes les offres d'emploi à temps partiel que nous recevons. L'étudiant consulte le babillard à cette fin, au local 2040 du pavillon Sainte-Marie et, s'il est intéressé par un emploi, il est reçu immédiatement par l'agent de main-d'œuvre du service. Nous espérons, au fur et à mesure que l'année progressera, être en mesure d'installer un babillard de ce genre dans chacun des pavillons de l'UQAM. D'ici là, l'étudiant doit se présenter au service et y consulter le babillard d'offres d'emplois à temps partiel.

Services professionnels:

Les agents de main-d'œuvre sont à la disposition des étudiants qui désirent des entrevues pour mieux se situer face au marché du travail et à leurs employeurs éventuels.

La préparation à une entrevue ou la rédaction d'un curriculum vitae conforme aux normes des employeurs les plus exigeants constituent une autre façon pour les agents de main-d'œuvre de faire bénéficier les étudiants de leur expérience et de leurs contacts avec l'employeur.

Le service se voulant le plus près possible des étudiants, les tracaseries administratives sont réduites à leur plus simple expression, et les agents de main-d'œuvre accordent sans rendez-vous des entrevues. Ils acceptent aussi de servir les groupes de finissants désireux d'entreprendre une démarche dynamique de recherche d'emplois.

Centre de documentation:

Les principaux employeurs qui font appel à nos services nous envoient chaque année de la documentation sur leur entreprise. Cette documentation est mise à la disposition des étudiants inté-



M. Serge Roy

ressés. Il est, en effet, très important que l'étudiant qui se présente chez un employeur connaisse les particularités de l'entreprise à qui il veut offrir ses services.

Les finissants faciliteraient beaucoup notre travail en s'inscrivant le plus tôt possible aux différents concours de recrutement annoncés sur les babillards. Le temps consacré à essayer de les rejoindre pourrait alors servir à rechercher des employeurs possibles pour les finissants dont la spécialité est moins en demande ou qui doivent se découvrir un nouveau marché. Il faut également tenir compte du fait que les employeurs les plus intéressants commencent leur recrutement dès octobre.

Serge Roy,
responsable,
service de placement

calendrier des entrevues — entreprises et date limite d'inscription:

Compagnie I.B.M. (le 15 octobre); **La Bale** (le 17 octobre); **Fisher Scientific** (le 22 octobre); **Banque de Montréal** (le 23 octobre); **Imperial Oil** (le 28 octobre); **Burroughs Business Machines** (le

aide financière

Le service de l'aide financière s'adresse à tous les étudiants de l'UQAM qui ont des problèmes d'ordre financier.

T'as besoin d'un prêt-bourse? Tu désires une bourse pour l'an prochain? Il te faudrait \$150 ou moins pour te dépanner jusqu'à ce que ton prêt arrive? T'as besoin d'un coup de pouce pour acquitter tes frais de scolarité? Tu voudrais de l'information ou des conseils pour établir un budget réaliste et le gérer?

T'as besoin de conseils pour compléter adéquatement un dossier de bourse? T'as besoin d'un agent de liaison pour communiquer avec différents ministères?

Ne cherche plus. Communique plutôt avec le service de l'aide financière. C'est simple, il te suffit de composer 876-3083 et de demander un rendez-vous, quelle que soit la journée, entre 9 heures et 17 heures.

Pour obtenir une réponse à tes questions, tu demandes la responsable: Louise Richard la secrétaire: Monique Messier ou la réceptionniste: Diane DiDodo et tu te présentes au pavillon Sainte-Marie, 3e étage, local 3010.

Quelques nouvelles

Les premiers certificats de prêts sont arrivés. Pour savoir si le tien est là, surveille les listes affichées dans les divers pavil-



Mlle Louise Richard

lons, sur des babillards identifiés aux services aux étudiants.

Attention! Consulte les babillards. Il nous est impossible de communiquer cette information par téléphone.

Les formulaires de demandes de bourses du ministère de l'Éducation, enseignement supérieur, seront disponibles avant la fin de novembre.

Dans le prochain numéro de «l'Uqam», le service diffusera de nouvelles dates pour des concours de bourses.

Louise Richard,
responsable,
aide financière

socio-culturel

Les objectifs poursuivis par ce service visent à favoriser et à promouvoir des activités sociales et culturelles au sein des membres de la communauté universitaire, dans une perspective de complémentarité des activités académiques. Cette orientation se traduit de deux manières: soit en offrant une série d'événements sociaux

et culturels dits de consommation, tels ciné-club, spectacles de musique et de théâtre, rencontres, discothèques, etc...; soit en encourageant chez les membres de la communauté la recherche et la création par le moyen des divers ateliers de danse, de théâtre, de musique, d'écriture et de photographie.

Dans le but de susciter la participation et la création, sans dissocier les domaines académiques des para-académiques, le service offre une aide financière et technique pour permettre la réalisation de projets qui lui sont soumis par les membres de l'UQAM et qui représentent un intérêt socio-culturel pour l'ensemble de la communauté universitaire et du milieu.

Les responsables du service veulent avant tout répondre à l'attente et aux besoins socio-culturels des étudiants de l'UQAM. Tes suggestions et ta participation les aideront à y apporter la réponse.

Le SASC est à ton service!

Pavillon: Sainte-Marie
local: 3010
téléphone: 876-3084
directeur: Gilles Gagnon

Les jeux dits de la pellicule

le 24 octobre:
Il n'y a pas de fumée sans feu (19h30)
Rude journée pour la reine (21h30)

le 31 octobre:
Tombe les filles et tais-toi (19h30)
Bananas (21h30)

(à suivre en page 12)

sports

Toute la communauté universitaire (étudiants, cadres, professeurs, personnel de soutien) a accès au service des sports de l'UQAM. Les étudiants bénéficient d'une réduction des prix d'inscription aux diverses activités de leur choix.

L'équipe du service est composée du directeur, Raymond Lamarche; de l'animateur, Jean-Guy Prescott; et de la secrétaire, Ginette Granger.

La période d'inscription est commencée depuis le 7 octobre.

Pour tout renseignement supplémentaire, composer 876-3363, pendant les heures régulières de travail. En ce qui a trait aux renseignements désirés sur l'horaire des activités, les endroits, et le nom des responsables, prière de consulter notre programme de la première session.

Activités et coûts

Cours de: natation (bonnet de bain obligatoire pour tous), judo, aikido, badminton, karaté, tir à l'arc, escrime, conditionnement physique. Prix pour une session: \$5 (étudiants de l'UQAM), \$10 (autres membres de la collectivité de l'UQAM).

Activités de plein-air

Un cahier explicatif des activités du club de plein-air de l'UQAM est en préparation et sera bientôt publié.

Pour participer aux activités de plein-air, toute personne de l'UQAM devra, au préalable, se procurer une carte de membre, au coût de \$5 (étudiant) ou de \$10 (autres). Cette carte est valide pour deux sessions et elle seule donne accès aux activités.

Celles-ci sont: conditionnement physique (orienté vers le plein-air), randonnée pédestre,

escalade, camping-randonnée, ski alpin, ski de compétition, ski de fond, ski de fond-camping, stages de plein-air, cyclotourisme, canot-camping, raquette. Pour ces activités, les prix varieront en fonction des besoins. En ce qui touche le ski alpin, cependant, un coût additionnel de \$2 pour un cours d'une demi-journée sera imposé aux inscrits.

Activités libres

Ce sont: la natation (bain libre, bonnet de bain obligatoire pour tous), le volleyball, le basketball, le badminton, le ballon-balai, le hockey et le tennis sur table.

Ces activités sont gratuites pour les étudiants de l'UQAM. Les autres membres de l'université devront présenter leur carte de membre, valide pour deux sessions, qu'ils peuvent se procurer pour \$10.

Soulignons ici que pour toute inscription, la carte d'identité de l'UQAM est obligatoire.

Fonctionnement interne du service des sports

Toute décision concernant directement ou indirectement l'étudiant ayant droit au service des sports relève du directeur. Toutefois, avant la prise de décision, ce dernier consulte l'animateur-coordonnateur des activités et le responsable de l'activité concernée.

Budget

Nous avons un budget à respecter. A ce jour, après avoir étudié les possibilités matérielles et discuté l'éventail des activités possibles, le service a justifié son budget. Celui-ci a reçu l'approbation des autorités. On peut maintenant dire que le service des sports de l'UQAM fonctionne avec des ressources financières



M. Raymond Lamarche

et matérielles fort acceptables.

Modalités d'application

L'animateur-coordonnateur travaille en étroite collaboration avec le responsable d'activité. Celui-ci peut avoir recours à des instructeurs ou à des moniteurs, selon l'activité en cause. Ensemble, l'animateur et le responsable choisissent l'utilisation du plateau de travail, les heures et les journées de l'activité. De plus, à la fin de chaque session, les responsables d'activités doivent fournir au service une compilation-statistique des présences et un bilan des activités.

Attention! Etudiants et employés, le service des sports est en train d'organiser un cours de conditionnement physique pour le personnel féminin de l'UQAM. Les horaires sont les suivants: les mardi et jeudi, de 17 à 19 heures. Ces cours se donneront à la Palestre nationale. Les personnes intéressées sont priées de donner leur nom en téléphonant au département de linguistique (876-3301).

Raymond Lamarche
directeur
service des sports

socio-culturel

(suite de la page 11)

le 7 novembre:

Le temps d'une chasse (19h30)
La maudite galette (21h30)

le 14 novembre:

Gimme Shelter (19h30)
Let it be (21h30)

le 21 novembre:

L'Infonie inachevée (19h30)
Il était une fois dans l'est (21h30)

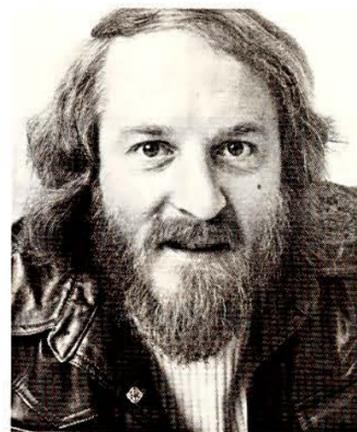
Ces films sont présentés à l'auditorium du pavillon Lafontaine. L'admission est de \$1 pour un film, \$1.50 pour deux films et \$8 pour la série de 23 films, pour les membres de l'UQAM (étudiants et membres du personnel). Pour les personnes de l'extérieur, l'admission est de \$1.50 par film. Les membres de l'UQAM doivent présenter leur carte-étudiant ou employé. Renseignements: 3010, pavillon Sainte-Marie (876-3083).

Discothèque et café-étudiant

Le service d'animation socio-culturelle invite tous les membres de la communauté universitaire de l'UQAM à la nouvelle discothèque Luducu, et au café-étudiant, situés au pavillon Sainte-Marie, locaux 1030 et 1040.

horaires prévus:

Pour le café-étudiant, les heures d'ouverture sont les suivantes: du lundi au vendredi (inclusivement): de 12 heures à 17 heures.



M. Gilles Gagnon

Pour Luducu, discothèque, de 20 heures à 3 heures, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche. La soirée du lundi est réservée aux productions des différents modules de l'UQAM, celle du mardi est réservée à cinéqam (ciné-club), tandis que la soirée du mercredi permettra d'offrir à la clientèle du Luducu des spectacles divers.

les ateliers

Voici en plus, les différents ateliers offerts par le service d'animation socio-culturelle:

atelier d'approche des arts plastiques
atelier de guitare I et II
atelier de ballet-jazz I et II
atelier d'improvisation théâtrale I et II
atelier d'improvisation musicale

Professeurs invités

Parmi les professeurs et conférenciers invités par l'UQAM pour la session d'automne, mentionnons:

Mme Régine Robin, docteur en histoire et professeur au département d'histoire de l'Université de Nanterre (Paris X), qui dispensera aux étudiants de la maîtrise en histoire de l'UQAM un cours de sociologie de la connaissance. Mme Robin séjournera à l'UQAM du 10 septembre au 1er décembre.

M. André Corten, docteur en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain (Belgique), chercheur et auteur de plusieurs publications, dispensera pendant les trois prochains mois deux cours aux étudiants de l'UQAM (niveaux du premier cycle et de la maîtrise en sociologie).

M. Henri Mitterand, docteur en lettres, professeur de littérature française à l'Université de Paris (Vincennes), directeur scientifique du programme de recherches sur Emile Zola à l'Université de Toronto, et auteur de nombreuses publications, est un conférencier invité par le département d'études littéraires de l'UQAM, au niveau de la maîtrise (activités de recherche et de création).

logement

Vous cherchez un appartement, une chambre?

Vous avez un appartement à partager? à sous-louer?

Venez au service de logement; nous mettons à votre disposition une banque d'adresses susceptibles de répondre à votre besoin. Cette année, nous ferons paraître dans chaque numéro de «l'Uqam» une liste d'appartements à partager ou à sous-louer. Vous n'avez qu'à communiquer avec nous, au 3010 du Sainte-Marie; 876-3083.

Appartements à partager:

Adresse: 1700 Saint-Joseph #2
Tél.: 521-9657
Coût: \$73.00 par mois
Chambre non meublée

Adresse: 3418 Ontario E.,
Tél.: 526-7938
Coût: \$60.00 par mois
Chambre non meublée

Appartements à sous-louer:

Adresse: 4529
Christophe-Colomb
Tél.: 521-0750 ou 521-2632
3 pièces, \$60.00 par mois, non meublée, fourniture fournie.

Service d'accueil

Ce service veut répondre aux différents besoins de l'étudiant qui est étranger à la société nord-américaine et à la vie universitaire. Le travail se concrétise en terme d'information sur le mode de vie lors de l'arrivée de l'étudiant, et de présence en cours d'année, pour faciliter l'adaptation

de celui-ci à son nouveau milieu de vie.

Le responsable du service se tient en communication avec les organismes locaux, régionaux ou nationaux qui s'intéressent sous différents angles aux étudiants étrangers.

Un projet: dans le but de favoriser les contacts entre les divers groupes ethniques qui se côtoient tous les jours à l'UQAM, une semaine internationale sera organisée au cours de l'année.

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus, au pavillon Saint-Marie, local 3010 - 876-3083.

Micheline Bourassa
responsable,
accueil et logement



Mlle Micheline Bourassa



Me André Matteau agit comme agent des relations de travail depuis le 1er juin 1974. Les mandats de **Me Lise Langlois**, secrétaire général, de **Mme Suzanne Randall**, adjoint au secrétaire général et coordonnateur des sous-commission, de **Me Benoît Vaillancourt**, adjoint aux affaires juridiques ainsi que de **Mme Bozena Gilek**, directeur des archives, ont été renouvelés. **M. Claude Magnan** demeure directeur des relations de travail.

OOO

M. Philippe Bernard est nommé adjoint au directeur du bureau d'études.

OOO

Mme Michèle Fortin est nommée adjointe au recteur.

OOO

M. Henri Salman, professeur au département de psychologie, vient de publier un chapitre intitulé «Observations on fathering behavior in animals» dans le livre «Configurations: biological and cultural factors in sexuality and family life (1974)», édité par R. Prince et D. Barrier (Toronto: Lexington Books, D.C. Heath and co.).

OOO

Dans son rapport annuel que le Conseil des sciences du Canada vient de publier, on peut prendre connaissance des travaux achevés durant l'exercice 1973-74, des rapports et études spéciales publiés durant cette période, ainsi que des comptes rendus sur les travaux en cours. Le Conseil des sciences y indique également ses principales préoccupations et invite tous les particuliers ou groupes intéressés à lui faire parvenir observations ou critiques concernant son programme actuel, ainsi que leurs suggestions quant aux sujets que le Conseil pourrait envisager. On peut se procurer le rapport annuel du Conseil des sciences du Ca-

nada aux comptoirs d'Information Canada.

OOO

Les universités du Québec sont invitées à rencontrer un groupe de travail mis sur pied par le Conseil des universités et la Commission de la recherche universitaire du Conseil, en vue de présenter leurs vues sur les objectifs de la recherche universitaire au Québec: le Conseil prévoit soumettre un avis sur ce sujet au ministre de l'Éducation avant Noël prochain.

OOO

Le nouveau directeur Intérimaire du module de géographie nous fait savoir que son nom est **Mme Claire McNicoll-Robert**, et non pas Mlle Claire McRobert tel que cité dans le tableau des «nominations et renouvellement de mandats» paru dans le dernier numéro du Journal l'Uqam.

OOO

M. Yvan Allaire, professeur au département des sciences administratives, sera au Sloan School of Management à M.I.T., comme professeur invité pour le semestre de janvier à mai 1975. Il enseigne-

ra la méthodologie de la recherche aux étudiants de maîtrise et de doctorat.

OOO

M. Léon M. Serruya, directeur du département des sciences administratives, a été nommé responsable du programme de la maîtrise en administration publique. **M. André Corbell**, professeur au même département, agira en tant que responsable du programme de certificat en sciences comptables.

OOO

Nouveaux professeurs au département des sciences administratives: **MM. Jean Hoepffner**, **Denis Thibault** et **Jean-Claude Forcuit** (enseignant à titre de coopérant français pour l'année 1974-75).

OOO

M. André Donneur, directeur du département de science politique, devient représentant de l'UQAM au conseil d'administration du Centre Interuniversitaire d'études européennes (CIEE) dont le siège social est au pavillon Riverlin.

OOO

Le comité de direction du Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA) s'est adjoint deux nouveaux membres: **M. Serge Forest**, vice-président exécutif de l'Association des fabricants de cidre du Québec, et **M. Jean Desjardins**, directeur de la mise en marché au ministère de l'Agriculture du Québec.

l'Uqam
octobre 1974
volume 1, no 2

Production du service des publications de l'UQAM (téléphone: 876-3040)

Responsable: Huguette Roberge
conception graphique: Richard Garneau
Photographies du service de l'audio-visuel de l'UQAM: Alain Giguère.
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec